

**IRIS**

Institut de recherche  
et d'informations  
socio-économiques

Juin 2015

Rapport de recherche

# **Le secteur public et l'économie régionale au Québec**

**François Desrochers, chercheur-associé**

**Bertrand Schepper, chercheur**

avec la collaboration de Eve-Lyne Couturier, chercheure

**ISBN 978-2-923011-66-0 (Imprimé)**

**ISBN 978-2-923011-67-7 (PDF)**

**Institut de recherche et d'informations socio-économiques**

1710, rue Beaudry, bureau 3.4, Montréal (Québec) H2L 3E7

514 789-2409 · [www.iris-recherche.qc.ca](http://www.iris-recherche.qc.ca)

**Mise en page** Molotov communications  
2065, rue Parthenais, bureau 08, Montréal  
☎ 514.908.9744  
@ [info@molotov.ca](mailto:info@molotov.ca)

**Impression** Katasoho imprimerie & design  
5000, rue d'Iberville, bureau 202, Montréal  
☎ 514.961.5238  
@ [info@katasoho.com](mailto:info@katasoho.com)

## Remerciements

---

Les auteur-e-s tiennent à remercier un ensemble de personnes sans qui l'étude n'aurait pu être. Les commentaires de l'équipe de chercheur-e-s de l'IRIS et les corrections de Martin Dufresne et de Monique Moisan ont rehaussé la qualité de cette étude, tant au niveau de la forme que du fond. Nous leur transmettons tous nos remerciements. Toutes les erreurs se trouvant encore néanmoins dans ce texte relèvent de l'entière responsabilité des auteur-e-s.



# Sommaire

Contrairement à une idée véhiculée abondamment dans les médias, le secteur public au Québec n'est pas un frein au développement économique. Son poids économique, conjugué à la relative stabilité de ses dépenses et de ses emplois, permet notamment de passer au travers des périodes de crise plus facilement. De plus, alors que le gouvernement québécois mise sur le Plan Nord et le pétrole d'Anticosti pour relancer l'économie des régions ressources, notre étude démontre qu'une stratégie nationale de création d'emplois publics serait plus avantageuse sur le plan de la création d'emplois et de richesses que ces politiques extractivistes. Ainsi, les nombreuses compressions liées aux politiques d'austérité menées par les différents paliers de gouvernement depuis la fin de la dernière crise financière nuisent à la relance économique de la province, tout particulièrement dans les régions ressources.

## Principales conclusions

- Une revue de littérature montre qu'en périodes de crise économique et de relance, les différents paliers de gouvernement peuvent, notamment à travers la création d'emplois, contrer le problème de la mono-industrialisation. Cela favorise une meilleure résilience économique des régions ressources. De plus, selon cette revue de la littérature, on a tort de percevoir les dépenses de l'État uniquement comme un passif, elles font aussi figure d'investissement dans l'économie.
- Le secteur public québécois est un acteur économique de premier plan, qui représentait en 2013 près de 28 % du PIB et 22 % des emplois dans la province.
- Le surcroît des dépenses du secteur public dans les deux années qui ont suivi la crise financière de 2007 a permis à la province de surmonter cette crise plus facilement. La diminution des dépenses publiques à partir de 2011 a mis un frein à une relance économique pourtant bien entamée grâce à l'intervention des différents paliers de gouvernement durant les années précédentes.
- Les données du secteur public au Québec, en termes de part dans le PIB et d'emplois, démontrent une grande stabilité de celui-ci comparativement au secteur privé. Cette stabilité facilite la relance économique en réduisant les effets néfastes des crises économiques.
- Le secteur public est un employeur plus important que le secteur de l'extraction des matières premières et du secteur manufacturier dans les régions ressources et les régions manufacturières, dépassant les industries liées à la fabrication et aux matières premières. Le secteur public a un rôle économique névralgique en régions ressources, où la variation des emplois dans le secteur privé est intimement liée au prix des matières premières, de même que dans les régions manufacturières, où l'emploi du secteur privé est dépendant de la faiblesse du dollar canadien.
- L'emploi dans le secteur public est beaucoup plus accessible aux femmes que l'emploi privé. Il fournit aussi de meilleures conditions que l'emploi privé. De façon similaire, l'État embauche une plus grande proportion

de personnes se définissant comme appartenant à une minorité visible ou à une communauté culturelle que ne le fait le secteur privé. Les politiques d'austérité nuisent donc à la mixité des agents économiques, particulièrement dans les régions ressources.

- Une stratégie cohérente de création d'emplois publics dans les régions ressources du Québec permettrait de protéger davantage les économies de ces régions contre les aléas des prix des matières premières. Le Québec ne bénéficie toutefois pas d'une telle stratégie.
- En moyenne, chaque dollar investi dans le secteur public a un effet à la hausse de 1,11 \$ sur le PIB au Québec. Ce montant est supérieur pour le secteur de l'enseignement (sauf l'université), où il représente une hausse de 1,24 \$. En comparaison, les effets de 1 \$ de production du secteur primaire sur le PIB sont de 0,80 \$.

- En moyenne, chaque million investi dans le secteur public crée 14,22 emplois contre 8,57 emplois dans le secteur primaire.
- Chaque dollar investi dans le secteur public rapporte à l'État deux fois plus de taxes et impôts qu'un dollar investi dans le secteur primaire.

## Table des matières

---

<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>3</b>
<b>SOMMAIRE</b>	<b>5</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b>	<b>9</b>
<b>LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES</b>	<b>11</b>
<b>NOTES MÉTHODOLOGIQUES</b>	<b>11</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>13</b>
<b>CHAPITRE 1 Le rôle économique de l'État</b>	<b>15</b>
1.1 Le rôle de l'État dans la relance économique	15
1.2 Quelques exemples concrets du potentiel du secteur public dans une économie régionale : le cas de la Grande-Bretagne	17
1.3 La résilience économique grâce à la diversité industrielle	19
<b>CHAPITRE 2 L'importance du secteur public dans l'économie nationale</b>	<b>22</b>
2.1 Les dépenses du secteur public	22
2.1.1 Dépenses courantes et dépenses d'investissement du secteur public	23
2.1.2 Le rôle stabilisateur des dépenses publiques en période de crise	24
2.2 Les emplois du secteur public	25
2.2.1 Le rôle stabilisateur des emplois publics en période de crise	26
2.2.2 Le secteur public et l'accès à l'emploi des femmes	27
2.2.3 L'intégration des minorités visibles et des communautés culturelles	29
<b>CHAPITRE 3 L'importance du secteur public dans l'économie régionale</b>	<b>31</b>
3.1 Portrait de l'emploi dans les régions selon leur type	31
3.1.1 Les régions urbaines	31
3.1.2 Les régions manufacturières	31
3.1.3 Les régions ressources	32
3.2 L'impact des dépenses du secteur public sur l'économie régionale, en fonction des multiplicateurs d'entrées-sorties, et le modèle intersectoriel	35
3.2.1 Calcul des effets multiplicateurs des dépenses d'investissement	35
3.2.2 Les impacts sur le PIB	36
3.2.3 L'impact sur l'emploi	37
3.2.4 Le modèle d'Analyse intersectorielle du Québec	38
3.2.5 Les taxes et impôts	38
<b>CONCLUSION</b>	<b>41</b>
<b>LEXIQUE</b>	<b>43</b>



## Liste des graphiques

<b>GRAPHIQUE 1</b>	Illustration d'une région qui a connu un choc économique et qui est retournée à une situation initiale	19
<b>GRAPHIQUE 2</b>	Impact négatif d'un choc sur la croissance économique d'une région	20
<b>GRAPHIQUE 3</b>	Démonstration d'une résilience économique	20
<b>GRAPHIQUE 4</b>	Variation annuelle des dépenses du secteur public au Québec, 2007-2013 (%)	22
<b>GRAPHIQUE 5</b>	Part du PIB du Québec attribuable aux dépenses courantes et aux dépenses d'investissement du secteur public, 1981-2013 (%)	23
<b>GRAPHIQUE 6</b>	Investissements publics sur l'ensemble des dépenses du secteur public, Québec, 1981-2013 (%)	23
<b>GRAPHIQUE 7</b>	Évolution des dépenses d'investissement totales selon le secteur, Québec, 1981-2013 (indice 100 = 1981)	23
<b>GRAPHIQUE 8</b>	Comparaison entre la variation annuelle du PIB et l'évolution de la part du secteur public dans le PIB, Québec, 1981-2013	24
<b>GRAPHIQUE 9</b>	PIB total et selon les secteurs d'activité, Québec, 1981-2013, (M\$)	24
<b>GRAPHIQUE 10</b>	Variation annuelle du PIB, du secteur public et du reste de l'économie, 1981-2013 (%)	25
<b>GRAPHIQUE 11</b>	Variation annuelle du PIB, du secteur public et du reste de l'économie, par capita, 2007-2013 (%)	25
<b>GRAPHIQUE 12</b>	Emplois publics sur emploi total, Québec, 1976-2014 (%)	25
<b>GRAPHIQUE 13</b>	Emplois des secteurs public et privé, en milliers, Québec, 1976-2014	26
<b>GRAPHIQUE 14</b>	Variation de l'emploi selon le secteur, Québec, 1987-2001 (%)	26
<b>GRAPHIQUE 15</b>	Variation de l'emploi selon le secteur, Québec, 2002-2014 (%)	27
<b>GRAPHIQUE 16</b>	Proportion des emplois occupés par des femmes selon le secteur, Québec, 1976-2014 (%)	27
<b>GRAPHIQUE 17</b>	Emplois en régions ressources selon le sexe (%)	28
<b>GRAPHIQUE 18</b>	Proportion de la rémunération moyenne du secteur privé par rapport au secteur public, selon le sexe, 1997-2014 (%)	28
<b>GRAPHIQUE 19</b>	Rémunération des femmes par rapport à celle des hommes selon le secteur, 1997-2014 (%)	28

<b>GRAPHIQUE 20</b>	Pourcentage de personnes membres d'une minorité visible par industrie (%)	29
<b>GRAPHIQUE 21</b>	Personnes se définissant comme provenant d'une communauté culturelle à l'emploi de la fonction publique, 2003-2013 (%)	30
<b>GRAPHIQUE 22</b>	Nombre d'emplois du secteur public par type de région, 1987-2014	31
<b>GRAPHIQUE 23</b>	Emplois des secteurs public et privé et part du secteur public dans l'emploi total pour l'ensemble des régions urbaines, 1987-2014	32
<b>GRAPHIQUE 24</b>	Emplois des secteurs public et privé et part du secteur public dans l'emploi total pour l'ensemble des régions manufacturières, 1987-2014	32
<b>GRAPHIQUE 25</b>	Part de l'emploi du secteur manufacturier et du secteur public sur l'emploi total, régions manufacturières, 1987-2014 (%)	33
<b>GRAPHIQUE 26</b>	Variation du prix de la tonne de fer (USD) VS variation de l'emploi du secteur privé dans les régions ressources, 2004-2014 (%)	33
<b>GRAPHIQUE 27</b>	Variation du prix de la tonne de cuivre (USD) VS variation de l'emploi du secteur privé dans les régions ressources (%), 2004-2014	33
<b>GRAPHIQUE 28</b>	Emplois des secteurs public et privé et part du secteur public dans l'emploi total pour l'ensemble des régions ressources, 1987-2014	34
<b>GRAPHIQUE 29</b>	Emplois publics sur emplois totaux, ensemble du Québec et régions selon le type, 2000-2014 (%)	34
<b>GRAPHIQUE 30</b>	Emplois du secteur public et du secteur primaire dans les régions ressources, 2001-2014 (%)	34
<b>GRAPHIQUE 31</b>	Impact direct, indirect et induit à l'intérieur de la province d'un choc exogène de 1 \$ sur le PIB de base	36
<b>GRAPHIQUE 32</b>	Effet multiplicateurs sur les emplois directs, indirects et induits de la production de 1 M\$ par industrie	37
<b>GRAPHIQUE 33</b>	Effet de 100 M\$ de production sur les taxes et impôts provincial et fédéral (milliers de \$)	39
<b>GRAPHIQUE 34</b>	Subvention par secteur pour chaque 100 M\$ de production supplémentaire (milliers de \$)	39
<b>GRAPHIQUE 35</b>	Différence entre les retours en taxes et impôts et les subventions lors de la production de 100 M\$ par industrie (en milliers \$)	40

## Liste des sigles et acronymes

---

<b>CLD</b>	Centres locaux de développement
<b>CRÉ</b>	Conférences régionales des élus
<b>CSST</b>	Commission de la santé et de la sécurité du travail
<b>ETC</b>	Équivalent temps complet
<b>FSS</b>	Fonds Service Santé
<b>FJR</b>	Forums jeunesse régionaux
<b>ISQ</b>	Institut de la statistique du Québec
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>RQAP</b>	Régime québécois d'assurance parentale
<b>RRQ</b>	Régime des rentes du Québec
<b>SAAQ</b>	Société de l'assurance automobile du Québec
<b>SCIAN</b>	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

## Notes méthodologiques

---

- Toutes les données nominales concernant le PIB dans les chapitres 1 et 2 sont exprimées en dollars enchaînés de 2007.
- Le secteur public ne comprend pas les activités reliées à l'industrie des «services publics», selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), industrie qui regroupe notamment les activités d'Hydro-Québec.
- Notez que les mots chapeautés d'un astérisque font l'objet d'une définition dans le lexique.
- Certains des graphiques présentés dans cette étude sont repris d'une étude réalisée par François Desrochers pour le compte du Service aux collectivités de l'UQAM. Nous le citons lorsque c'est le cas. D'autres sont le fruit du prolongement de ce travail de recherche.



## Introduction

L'idée reçue voulant que le secteur public ne produise pas de richesse est régulièrement mise de l'avant par nos gouvernements, tant à Ottawa qu'à Québec, pour justifier des mesures d'austérité et des politiques économiques qui bénéficient en premier lieu aux entreprises du secteur privé. Le ministre fédéral de la Petite entreprise, du Tourisme et de l'Agriculture, Maxime Bernier, déclarait le 22 avril 2015 à la suite du dépôt du budget « [savoir] que plus de dépenses du gouvernement n'amène pas de la richesse, c'est les investissements du secteur privé [qui le font]. Et lorsque l'on taxe les Canadiens, c'est de l'argent qu'on enlève dans le secteur privé, et le secteur a moins d'argent pour réinvestir et créer de la richesse<sup>1</sup>. »

Cette idée reflète une école de pensée en économie selon laquelle l'État ne peut faire mieux avec les deniers publics que de les gaspiller par des décisions improductives. Il est toutefois important de rappeler que cette idée est loin de faire consensus dans le monde académique et qu'il existe tout un courant de pensée qui prend appui sur les réussites avérées du modèle keynésien d'État-providence et sur les leçons tirées de ses échecs pour proposer un modèle différent d'analyse de l'économie. Au terme de cette analyse, l'État, loin d'être un boulet pour l'économie, est plutôt une force de développement pour le Québec de même qu'un agent de stabilité économique en périodes de récession.

Depuis 2014, le gouvernement du Québec a pris de nombreuses décisions concernant le développement économique des régions du Québec qui vont à contresens d'un climat économique favorable à la croissance. L'abolition récente des Conférences régionales des élus (CRÉ), des Forums jeunesse régionaux (FJR) et des Centres locaux de développement (CLD) a été décriée à l'unisson par la quasi-totalité des parties prenantes des différentes régions du Québec touchées par ces mesures. Celles-ci tirent la sonnette d'alarme pour maintenir cette forme essentielle de soutien de l'État à leur développement socioéconomique<sup>2</sup>.

Dans l'objectif de développer l'économie des régions dites ressources, les récents gouvernements du Québec ont adopté des politiques publiques axées sur l'extraction et l'exploitation des matières premières (forêt, mines, pétrole, pêcheries, etc.). Ces politiques sont censées développer l'économie régionale grâce à un secteur primaire fort, mais aussi attiser les efforts de diversification de l'économie à travers les effets directs et indirects de l'investissement et de l'emploi. Le développement du Nord québécois et l'exploration pétrolière<sup>a</sup> dans les dernières années sont des exemples de cette volonté du gouvernement de se tourner vers le secteur primaire. Parallèlement, par souci de diminuer ses dépenses, l'État québécois poursuit des politiques d'austérité qui affectent directement l'emploi dans le secteur des services publics. En effet, la stratégie économique du gouvernement a le mérite d'être claire : désinvestir dans le secteur public et subventionner plutôt des industries en difficulté. Martin Coiteux, le 4 juin 2015, annonçait ainsi avec fierté l'abolition de 486 emplois « équivalent temps complet » (ETC\*) dans les organismes publics entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2015, grâce à la nouvelle loi sur la gestion et le contrôle des effectifs. Il ne s'agit pas pour nous ici de condamner l'usage des deniers publics pour stimuler l'économie des régions ressources, bien au contraire. Il nous semble toutefois que le gouvernement adopte une approche à cet égard qui est contre-productive.

a Ainsi que le développement éolien. Rappelons toutefois que ce secteur ne fait pas partie du secteur primaire.

Ces deux types de politiques ont des impacts importants sur les économies locales des régions ressources. D'une part, le gouvernement encourage l'emploi dans des régions pour soutenir l'économie et, de l'autre, il coupe des postes bien établis et fait des mises à pied d'employé-e-s occasionnel-le-s dans les mêmes régions dans le secteur public.

Devant ces constats, il est important de nous questionner sur la portée réelle du secteur public sur l'économie, tant du côté de la création de richesses et de la stabilité économique en période de turbulence, que de celui de l'emploi. De plus, le développement de toutes les régions du Québec étant un enjeu d'une actualité brûlante, nous devons voir quel est le rôle manifeste et potentiel du secteur public dans l'économie de ces régions, certaines étant aux prises avec des problèmes de chômage endémique. Ainsi, plutôt que de fermer les régions les plus pauvres, comme l'ont proposé certains<sup>3</sup>, il apparaît plus prometteur économiquement d'utiliser l'État comme bougie d'allumage d'une reprise économique.

Dans la présente étude, nous tâcherons de rendre compte de ces différentes problématiques avant de démontrer qu'en périodes de crise et de reprise économique, il vaut mieux utiliser les ressources de l'État en régions en créant des emplois dans le secteur public que d'y imposer des politiques d'austérité. Tout d'abord, nous procéderons à une revue de littérature concernant le rôle essentiel de l'État dans l'économie. Par la suite, nous dresserons un portrait général du secteur public québécois au plan économique. Nous étudierons le poids de celui-ci dans le PIB et dans le marché de l'emploi, de même que ses effets stabilisateurs sur l'économie à l'échelle de la province. Ensuite, nous verrons comment le secteur public peut favoriser la relance économique des régions en dehors des centres urbains. Par la suite, nous expliquerons pourquoi les différents paliers de gouvernement font fausse route en prônant l'austérité pour relancer l'économie. Enfin, en complément, nous rappellerons le rôle positif de l'État dans le dossier de l'égalité d'accès à l'emploi pour les femmes et pour les personnes issues des minorités.

# Chapitre 1

## Le rôle économique de l'État

Notre postulat de base est que l'État et son secteur public peuvent avoir un impact positif dans l'économie du Québec, notamment grâce à leur grande stabilité qui se répercute sur l'ensemble de l'économie. Il est donc important de définir ce que nous entendons par « stabilisation de l'économie ». Pour ce faire, nous étudierons certains auteurs qui se sont intéressés au rôle du secteur public dans l'économie, plus précisément concernant son soutien à l'économie régionale au moyen de politiques publiques d'emploi, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Nous compléterons le tableau en présentant la notion de résilience économique d'une région grâce à son niveau de diversité.

Dans la présente étude, nous utiliserons le terme relance économique pour désigner une situation de regain d'activités économiques faisant suite à une période de récession ou de ralentissement. Comme nous utilisons les données de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), nous pouvons difficilement passer outre aux concepts de croissance et de ralentissement économiques. Notre objectif est de démontrer que, même en adoptant la logique économique dominante de croissance à tout prix, on peut se rendre compte que les gouvernements actuels à Québec et à Ottawa ont adopté la mauvaise stratégie pour garantir le développement économique de toutes les régions.

Toutefois, il est important de rappeler les limites du concept de croissance économique, liées au fait que celui-ci ne permet d'analyser une situation qu'en termes quantitatifs, l'augmentation du PIB ou du nombre d'emplois par exemple. Dans une publication précédente, l'IRIS a déjà présenté ses critiques du PIB comme indicateur de développement et lui a opposé un certain nombre d'indicateurs alternatifs<sup>4</sup>. Nous allons utiliser dans cette étude le terme croissance dans le même sens que celui qui lui est généralement donné, mais il faut garder à l'esprit que l'ensemble de notre analyse reflète le souci de penser un développement économique cohérent, qui prenne en compte ses aspects sociaux et écologiques.

Par ailleurs, la présente étude se penche sur les effets économiques du secteur public en termes d'emplois et de croissance économique. Nous avons toutefois fait le choix de laisser de côté la question des stabilisateurs automatiques que représentent les paiements de transferts des différents paliers de gouvernement (assurance-chômage, aide sociale, etc.) de même que les systèmes de taxation progressive. Ces stabilisateurs permettent de soutenir la demande intérieure en période de récession ou encore d'éviter une surchauffe inflationniste en période de croissance. La question

des stabilisateurs à elle seule mériterait une étude. En la laissant de côté, nous serons toutefois à même d'isoler certaines variables et de constater de quelles autres manières les dépenses de l'État affectent positivement le développement économique du Québec.

### 1.1 Le rôle de l'État dans la relance économique

Selon Philip Pinch et Allan Patterson<sup>5</sup>, deux professeurs britanniques de géographie, le premier à l'Université South Bank de Londres et le second à l'Université Brunel, peu d'économistes prennent le temps d'évaluer le rôle bénéfique du secteur public dans l'économie d'une région. En fait, ces auteurs soutiennent que le discours économique dominant tend tout simplement à ne pas considérer comme « productifs » les emplois du secteur public, malgré le fait que les dépenses reliées à ceux-ci sont comptabilisées dans le PIB. On présente généralement ces emplois comme passifs (parce qu'ils dépendent des besoins de la population et ne créent pas le marché qu'ils servent), non échangeables (ce sont généralement soit des services de proximité, soit un bureau qui a un « monopole » sur le type de travail effectué) et non tangibles. En disqualifiant les emplois du secteur public de leur caractère productif, il devient difficile pour les gouvernements d'en faire un élément important d'une stratégie de relance.

La théorie keynésienne considère comme nécessaire l'utilisation de fonds publics pour appuyer l'économie en temps de crise. Par exemple, les économistes keynésiens Wiseman, Gordon et Tobin ont publié un article sur la création d'emplois comme politique fiscale<sup>5</sup>. Ils y suggèrent que la fiscalité plus traditionnelle (taxes, impôts, crédits d'impôt, etc.) est moins efficace pour sortir d'une crise économique que la simple création d'emplois publics. Dans leur texte, ils décrivent quatre avantages à utiliser ce type de mesures pour relancer l'économie :

1. La création d'emplois dans le secteur public stimule plus rapidement la demande globale\* que les autres politiques d'achat gouvernemental.
2. Les dépenses du secteur public se traduisent directement en emplois, contrairement aux effets des politiques de dépenses ou des politiques fiscales, qui ont un impact sur l'emploi uniquement lorsque les producteurs répondent à une demande accrue de biens et de services.
3. Les fonds utilisés pour créer des emplois dans la fonction publique et les services publics peuvent être ciblés de façon à stimuler des régions en particulier, ce qui permet ensuite d'équilibrer l'inflation et le chômage.
4. Lorsque l'État crée des emplois, il peut s'attendre à une réduction de certains paiements de transfert et à une augmentation de ses recettes fiscales (taxes et impôts). Ce type de mesures peut ainsi avoir un impact positif sur les finances publiques<sup>7</sup>.

Comme on peut le voir, cette vision du rôle de l'État met l'accent sur sa capacité à cibler directement la création d'emplois comme moteur de relance économique. Par le fait même, et par son pouvoir de planification globale, un gouvernement peut viser des secteurs en particulier pour aider une région à sortir plus rapidement d'une crise économique. Bien entendu, d'autres outils sont à sa disposition, mais ceux-ci seraient plus lents et moins efficaces<sup>a</sup>.

S'il faut analyser les reprises économiques au-delà des simples indicateurs d'emplois, il faut aussi comprendre qu'une crise économique équivaut à bien plus qu'une réduction du PIB ou des pertes d'emplois massives. En plus de lourdes séquelles sur le tissu social d'une communauté, on assiste souvent à une perte d'expertise dans les différentes régions affectées. En effet, lorsque les perspectives économiques et sociales d'une région se rétrécissent, on assiste souvent à un exode vers des centres qui réussissent à mieux tirer leur épingle du jeu. Ces départs peuvent rendre encore plus difficile une reprise économique ultérieure, car puisqu'avec les personnes qui quittent, partent également des compétences et des expertises nécessaires à une reprise durable, fondée sur une main-d'œuvre formée, qualifiée et dynamique<sup>b</sup>.

Ainsi, lorsqu'une région est dépendante d'un secteur industriel, les périodes où celui-ci connaît des difficultés économiques sont vécues particulièrement durement. Par exemple, la fermeture de cinq usines de textile à Huntington en 2004 a ravagé économiquement la région qui, 10 ans plus tard, peine toujours à se relever. La perte de quelque 800 emplois a eu un impact dramatique sur la communauté de 2 600 habitants, qui fait aujourd'hui partie des plus défavorisées du Québec<sup>9</sup>. Malgré la volonté de sa mairie d'élaborer divers plans de relance, force est d'admettre que Huntington subit les effets de la chute d'une mono-industrie régionale. Pour éviter ce type de situation, une mixité industrielle régionale est donc souhaitable, voire essentielle.

Il existe un risque similaire dans les régions où une majorité d'emplois est liée au secteur public. Dans ce cas de figure, ce sont les décisions prises au nom de l'austérité qui, en affectant les emplois liés aux services publics, peuvent avoir un effet de déstabilisation à court et moyen termes sur l'économie d'une région. Cependant, il est important de rappeler que, contrairement au secteur privé, les restructurations

imposées par un gouvernement procèdent d'abord de choix politiques. Il ne s'agit pas d'éviter une délocalisation, de se mesurer à une concurrence internationale ou de réagir à une baisse de la demande : l'État n'est pas en danger de fermer.

Au-delà des définitions théoriques, plusieurs chercheurs se sont penché·e·s sur la réponse aux crises économiques afin de mieux comprendre quels facteurs expliquent pourquoi certaines régions s'en tirent mieux que d'autres. La plupart des auteurs soulignent l'importance pour les régions de disposer d'une mixité industrielle, facilitant une bonne capacité de relance lors de crises économiques. Le secteur public est partie intégrante de cette mixité<sup>c</sup>.

Les compressions qui ont été appliquées, ici comme ailleurs, sont des décisions justifiées par une certaine vision du poids de la dette sur la croissance économique. En effet, les missions de l'État ne disparaissent pas avec l'apparition de déficits. Il n'y a pas moins de personnes à éduquer ou à soigner, moins de demandes d'assistance sociale à traiter, moins de kilomètres d'autoroutes à surveiller. C'est généralement le contraire. Ainsi, lorsque l'État décide plutôt de maintenir les services offerts à la population pendant une période économiquement difficile, la forte présence du secteur public dans une région a tendance à favoriser la relance plutôt qu'à y nuire. C'est ce que démontre Raffaele Lagravinese, chercheur à l'Université Roma Tre, dans son analyse de la relance des régions italiennes à la suite des dernières crises économiques<sup>10</sup>. La présence du secteur tertiaire a ainsi aidé à atténuer les effets des récessions, particulièrement depuis les années 2000 et l'avènement d'une économie de plus en plus tournée vers le numérique<sup>11</sup>.

Sara Davies, chercheuse au European Policies Research Center de l'Université de Strathclyde, abonde dans le même sens en identifiant la capacité des instances gouvernementales de planifier, d'agir et d'apprendre afin de mettre en place des mesures qui peuvent favoriser une meilleure relance<sup>12</sup>. Elle souligne toutefois la difficulté d'analyser la relance pour une période donnée. Est-ce qu'on doit l'analyser au moment de la crise ou au cours de la période qui la suit ? Doit-on se concentrer sur le court ou le long terme ? La vigueur de la relance observée pour une région peut varier énormément selon les choix faits à cet égard<sup>13</sup>.

Bien que la crise financière mondiale de 2008-2010 soit peut-être trop récente pour nous permettre d'évaluer la capacité de relance régionale à long terme, Davies a fait l'exercice d'étudier la relance économique à moyen terme des régions de 10 pays européens<sup>14</sup> durant cette période. En regardant les variations des taux de chômage et en les comparant aux

**a** Wiseman porte son attention sur trois périodes d'embauches publiques contre-cycliques qui ont eu lieu aux États-Unis au début des années 1970 afin de voir si celles-ci ont permis une plus grande stabilité économique. Dans la discussion qui a suivi la présentation de son rapport, on souligne que la simple étude des variations du taux de chômage n'est pas suffisante pour bien évaluer le succès de mesures de création d'emplois. En effet, prendre également en considération les évolutions des revenus et des écarts de richesse permet de tracer un portrait plus juste. Voir la p. 111 de la note 5.

**b** Notons de plus que des politiques de compression dans le secteur public, comme celles dans les cégeps, services de santé etc., participent aussi au phénomène d'exode.

**c** Dans certains cas, on note qu'une forte proportion d'emplois liés au secteur public peut être un facteur qui réduit la capacité de rétablir une croissance après une période de récession. En fait, cet argument est vrai dans toutes les régions où les emplois se concentrent dans un seul secteur. Voir JÄRVINEN, J., J. HAUTAMÄKI et M. VESASTO, « Regional sensitivity to sudden structural changes », dans *Proactive Approach to Structural Change*, 2013, p. 32 (Series C Articles, reports and other current publications).

types d'emplois qui se trouvent dans chacune des régions, Davies remarque que la dépendance à un secteur industriel particulier dans une région donnée a un impact négatif sur la relance économique<sup>15</sup> a.

Elle analyse également le rôle du gouvernement dans la stimulation économique et sa faculté de faciliter ou non une relance durable. Les investissements en construction, en infrastructures et en rénovations ont semblé avoir un effet positif, surtout sur les villes, là où l'on connaît une densité démographique plus importante. Les régions qui ont connu une bulle immobilière ont également bénéficié de ce type de programmes. Pour leur part, les subventions pour la recherche et le développement ont surtout permis de consolider des entreprises déjà existantes<sup>16</sup>. Bref, dans tous ces cas, les mesures gouvernementales favorisent des régions déjà relativement fortes en ne ciblant pas directement celles qui en ont le plus besoin.

Il est généralement admis que les dépenses étatiques dans l'économie ont un effet multiplicateur sur le PIB. Dans certaines situations, ces effets sont plus importants que dans d'autres. L'économiste Pierre Fortin, dans un texte intitulé « Avant tout, la politique budgétaire doit soutenir la reprise », explique que, dans le cadre de la crise économique étasunienne de 2008, il est plausible de considérer que « chaque dollar de dépense publique supplémentaire ferait augmenter le PIB d'au moins 1,50 \$<sup>17</sup> ». Cet effet multiplicateur pourrait même être de 1,6<sup>18</sup> dans des conditions idéales.

Il ajoute que, dans les pays avancés, les politiques budgétaires ont abandonné le soutien à la croissance économique pour prioriser des mesures d'austérité visant à rééquilibrer les finances publiques le plus rapidement possible. Selon lui, « [on] a mis, en quelque sorte, la charrue avant les bœufs : plutôt que de prioriser la reprise et de la faire suivre du rééquilibrage des budgets, on a adopté l'ordre inverse. Cette stratégie a été un échec. Son coût économique et social se mesure en milliers de milliards de dollars perdus en revenu et en millions de nouveaux chômeurs de long terme<sup>19</sup>. »

Ainsi, en priorisant les politiques d'austérité, les États avancés ont nui à l'économie et plutôt que de systématiquement et rapidement chercher à retrouver le déficit zéro, ils auraient dû chercher à participer au développement économique. Jim Stanford, économiste, fournit un bon exemple d'un usage intelligent de l'effet multiplicateur des dépenses publiques en comparant le nombre d'emplois qui auraient été créés si, plutôt que de diminuer les impôts aux entreprises, le Canada avait investi dans des politiques de soutien à l'emploi. Rappelons que les baisses d'impôts des sociétés ont eu peu d'impact sur l'emploi au cours des dernières

années. Ce qui n'est pas étonnant considérant que la plupart des grandes entreprises sont en situation de sur-épargne depuis la crise de liquidités de 2007<sup>20</sup>. Ces baisses d'impôts visant officiellement la création d'emplois par la stimulation de l'investissement n'ont pas l'effet escompté. En fait, ces politiques visaient à pousser la croissance vers le haut. Stanford démontre, sur la base des feuilles de calcul utilisées par le ministère des Finances du Canada, que le gouvernement canadien s'est privé d'un outil d'investissement de près de 3 milliards de dollars, ce qui représente une perte nette de l'ordre de 46 000 emplois pour l'économie du pays<sup>21</sup>. C'est pourquoi, en comprimant ses dépenses en période de crise, l'État a tendance à nuire à l'économie et à l'emploi.

## 1.2 Quelques exemples concrets du potentiel du secteur public dans une économie régionale : le cas de la Grande-Bretagne

Il faut noter que des programmes d'austérité qui visent spécifiquement les régions les plus défavorisées existent dans plusieurs pays, par exemple l'Allemagne et le Royaume-Uni. En effet, ces États ont tous les deux choisi, lors de la récente crise économique, de transférer des montants importants liés à la stimulation régionale vers des programmes plus globaux, programmes qui sont surtout bénéfiques dans les régions plus aisées. Dans le cas du Royaume-Uni, ces mesures ont été accompagnées de la fermeture d'agences de développement régional et de bureaux locaux du gouvernement<sup>22</sup>, mesure qui n'est pas sans rappeler le récent pacte fiscal du gouvernement libéral lorsqu'il a mis la clef dans la porte des conférences régionales des élus (CRÉ) et des centres de développement local (CLD)<sup>23</sup>.

Dans leur rapport, Pinch et Patterson analysent la politique britannique de « Compulsory Competitive Tendering »<sup>24</sup> émise à la fin des années 1990, soit une forme de sous-traitance. En gros, certaines tâches dévolues au secteur public étaient maintenant mises aux enchères pour mettre en concurrence tous les organismes, privés ou publics, prêts à les prendre en charge. Tous les critères non monétaires étaient exclus des appels d'offres. Il n'était ainsi pas possible de stipuler des conditions de travail particulières, des normes environnementales ou le recours à des entreprises locales<sup>25</sup>. Cette sous-traitance a donc eu un effet négatif sur l'emploi en région. Non seulement les conditions de travail sont devenues plus précaires<sup>b</sup>, mais les conditions socio-économiques des populations habitant ces régions ont connu une baisse substantielle. Le rapport de Pinch et Patterson conclut que la transformation de la gouvernance qui a mené à la diminution des emplois de

a Notons, et nous le verrons plus loin, que même si l'on peut considérer que n'importe quel emploi à faible valeur ajoutée a un rôle stabilisateur dans l'économie et que toute forme d'emplois diversifiés favorise la diversité économique, il est évident que les emplois du secteur public offrent généralement de meilleures conditions que plusieurs emplois du secteur privé et permettent une meilleure inclusion des femmes sur le marché du travail.

b Dans plusieurs cas, les employeurs ont respecté scrupuleusement les normes minimales du travail afin d'éviter de donner des avantages sociaux à leurs employés, par exemple en donnant des contrats d'un nombre d'heures juste suffisant pour les dispenser de donner des vacances, de garantir des heures sur une longue période ou de cotiser pour des congés de maternité.

la fonction publique en région a également provoqué une baisse des revenus, tout en créant des inégalités interrégionales. De plus, en coupant dans les services publics, l'État a enlevé du pouvoir aux instances politiques régionales<sup>26</sup>.

Toujours en Grande-Bretagne, une récente étude de Giulia Faggio, chercheuse au Spatial Economics Research Center de la London School of Economics, intitulée « Relocation of Public Sector Workers : Evaluating a place-based policy<sup>27</sup> », analyse empiriquement les effets économiques d'un programme de déplacement d'emplois publics de Londres vers d'autres régions. En 2004, le gouvernement a demandé à chaque ministère et organisme de justifier sa présence dans la capitale s'il souhaitait agrandir ou se relocaliser<sup>28</sup>. Bien entendu, les services de proximité sont plus importants à garder proches de leur clientèle. Toutefois, quand il est question d'administration, un bureau central ou périphérique peut accomplir plus ou moins le même travail, où qu'il soit situé. Il serait alors possible d'économiser de l'argent sur le loyer des locaux gouvernementaux et de profiter d'un coût de la vie généralement plus bas en s'éloignant des grands centres<sup>29</sup>. Ainsi, c'est plus de 25 000 emplois publics qui ont été relocalisés aux termes de ce programme<sup>30</sup>.

L'auteure conclut que cette politique a eu un effet positif sur la consommation locale et régionale, bref sur le secteur privé qui offre des services et des produits de proximité, mais elle note également une légère diminution des emplois dans le secteur manufacturier<sup>31</sup>. En somme, la relocalisation des emplois publics a modifié le tissu industriel des régions et a renforcé les secteurs d'activité ayant une plus forte capacité de relance<sup>32</sup>. Bien entendu, déplacer les emplois publics ne peut constituer la seule stratégie pour consolider le développement régional. Toutefois, il s'agit d'une politique efficace pour soutenir l'économie locale.

Dans un article de 2006, Philippe LeGoff de la Division de l'économie du Service d'information et de recherche parlementaires du Canada, recense les avantages et inconvénients de délocaliser des fonctionnaires fédéraux vers d'autres régions que celle de la capitale fédérale<sup>33</sup>. Il commence par remarquer que l'idée de déménager des bureaux du gouvernement à l'extérieur d'Ottawa refait surface entre autres à cause de la restructuration de l'économie canadienne qui connaissait, depuis quelques années déjà, une nouvelle vague de désindustrialisation. La situation de régions dont l'activité économique principale est liée aux ressources naturelles est également préoccupante selon lui<sup>34</sup>. Tout comme Faggio, il souligne que le coût des locaux est généralement beaucoup plus bas à l'extérieur de la capitale. De plus, il semble qu'il soit plus facile de garantir une bonne qualité de vie et une meilleure conciliation travail-famille pour les employé-e-s de la fonction publique qui travaillent hors des grands

centres<sup>35</sup>. La présence de bureaux fédéraux a également pour effet de stimuler des grappes industrielles liées au travail qui est fait et développé dans la fonction publique. Par exemple, un centre de recherche peut faire émerger des industries connexes à proximité à travers un processus de maillage<sup>36</sup>. Quant à la capacité des emplois du secteur public à stimuler la relance, Le Goff croit que

Un redéploiement vers les régions économiques les plus défavorisées pourrait offrir une plus grande stabilité à l'emploi local en diminuant la part de celui-ci qui est exposée à la concurrence des marchés internationaux et aux fluctuations du prix des ressources naturelles. Ces emplois comportent aussi une masse salariale qui peut constituer un véritable stimulant pour l'activité économique de la région d'accueil, et ils peuvent contribuer à maximiser l'utilisation des infrastructures locales et à accroître le bassin local d'expertise professionnelle<sup>37</sup>.

D'autre part, LeGoff note quelques effets négatifs ou préoccupations à considérer. Par exemple, s'il est vrai que des économies sont à prévoir vu la réduction du coût des locaux, celles-ci prendront du temps à se concrétiser. Il ajoute qu'il y a une certaine limite aux technologies de communication et que certains frais de transport sont à prévoir pour assurer une bonne cohésion dans la fonction publique. L'auteur conclut donc à la nécessité d'établir un cadre rigoureux afin de déterminer les critères pour que les relocalisations de la fonction publique fédérale se fassent de manière à en maximiser les retombées, tant pour le gouvernement que pour les régions qui accueilleraient les nouveaux bureaux.

En termes d'emplois publics au Québec, l'installation de bureaux d'administration publique a été une des stratégies envisagées par les élu-e-s pour relancer l'économie de régions en difficulté. Par exemple, David Prince explique qu'en 2009, alors que la région de Rouyn-Noranda était aux prises avec une crise économique liée à la baisse du prix du cuivre depuis plusieurs années, le député libéral Daniel Bernard a convaincu son gouvernement d'y installer des bureaux du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)<sup>38</sup>. Ainsi, alors que la capitale du cuivre avait perdu quelque 600 emplois dans le domaine minier en 2008-2009, le gouvernement a tenté de restimuler l'économie régionale avec l'ajout de 170 emplois provenant de la fonction publique. De plus, bien que les prix des métaux ait rapidement connu une hausse qui a sorti la région du marasme, l'auteur affirme que ce sont notamment les pôles d'enseignement comme l'Université du Québec et le Cégep de Rouyn-Noranda qui ont permis à la région de sortir en relativement bon état de la crise financière.

Dans ces types de mesures, on peut aussi mentionner l'investissement de 3,6 M\$ de Québec pour installer à Murdochville le centre d'appels de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), qui a embauché 55 personnes localement et a relancé la région<sup>39</sup>. Notons que cette stratégie a eu du succès et que la Gaspésie compte

maintenant plusieurs centres d'appels, tant du secteur public<sup>40</sup> que du privé. Cependant, ces mesures sont généralement des tentatives de résoudre un problème circonstanciel<sup>a</sup> dans une région, plutôt qu'un effort pour mettre sur pied une réelle stratégie de développement économique régional grâce à des emplois du secteur public.

En ce qui a trait à l'impact des pôles d'enseignement sur l'économie régionale, il est intéressant d'étudier les conclusions de deux chercheurs qui ont tenté de vérifier les impacts dans la région de Strasbourg de ses trois universités sur l'économie régionale<sup>41</sup>. Messieurs Gagnol et Heraud, chercheur et professeur à l'Université Louis Pasteur, en France, déterminent que la consommation de biens et de services des étudiant-e-s et des employé-e-s peut participer directement à un impact significatif sur l'économie locale<sup>42</sup>. Ils parlent aussi de répercussions positives directes sur le monde de l'entreprise en raison de l'amélioration des connaissances<sup>43</sup>.

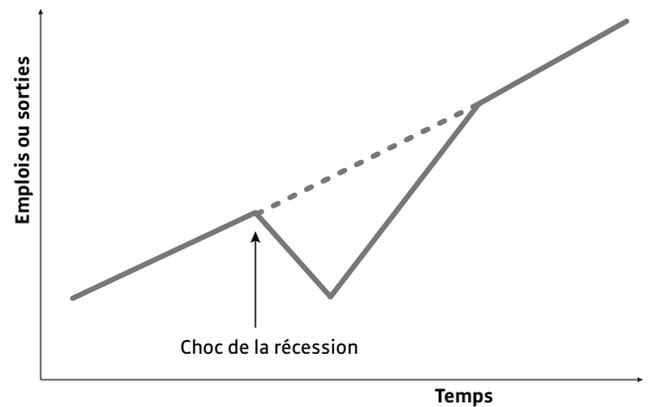
### 1.3 La résilience économique grâce à la diversité industrielle

La résilience économique est un concept important à notre analyse des effets stabilisateurs du secteur public dans l'économie. Nous en trouvons une bonne définition dans un texte de Ron Martin, professeur de géographie économique à l'université de Cambridge, intitulé « Regional economic resilience, hysteresis and recessionary shocks<sup>44</sup> ». Le concept s'appliquait d'abord dans les sciences physiques ou de l'environnement, mais Martin l'utilise pour sa part dans l'étude de l'économie régionale. Selon sa définition, le concept de résilience en économie fait référence à la capacité d'une économie régionale à résister aux crises et perturbations qui l'atteignent, puis à se réajuster de manière à en sortir indemne, voire en meilleure posture encore. Cette résilience peut s'exprimer de trois différentes manières : 1) par un retour rapide à sa situation pré-crise, 2) en étant peu affectée par des bouleversements économiques ou, 3) en faisant preuve d'une forte capacité d'adaptation<sup>45</sup>. Dans ce dernier cas, la résilience doit être comprise comme un processus dynamique plutôt qu'une caractéristique statique : « Les capacités d'adaptation de l'économie d'une région pourraient bien dépendre de la nature de l'économie préexistante ; c'est-à-dire que l'adaptation serait un processus à trajectoire dépendante modélisée par l'héritage industriel de la région et l'étendue des aptitudes de réadaptation, des ressources et des technologies héritées de ce passé<sup>46</sup>. »

Une région capable de résilience économique est donc en mesure d'absorber un choc provoqué par des industries aux parcours instables, comme les industries de ressources naturelles ou manufacturières et, à terme, poursuivre une croissance économique similaire à la période précédant le

choc économique. Le graphique 1 montre l'effet sur la croissance d'une région répondant au premier type de résilience, soit où l'on observe un retour rapide à la situation pré-crise. Bien que le choc économique illustré ait un impact sur l'emploi, la courbe reprend ensuite une trajectoire positive, conforme à la tendance observée avant le choc économique.

GRAPHIQUE 1 Illustration d'une région qui a connu un choc économique et qui est retournée à une situation initiale



Source : Martin, Ron, « Regional economic resilience, hysteresis and recessionary shocks », *Journal of Economic Geography*, vol. 12, no 1, janvier 2012, p. 8.

Si la résilience d'une économie régionale peut signifier la capacité de celle-ci à retrouver sa croissance antérieure suite à une crise économique, ou encore à être peu affectée par une crise économique ayant lieu au niveau national ou international, elle peut également s'observer dans la capacité qu'a une région donnée à s'adapter à une situation de crise et à y trouver l'opportunité d'un changement de structure industrielle.

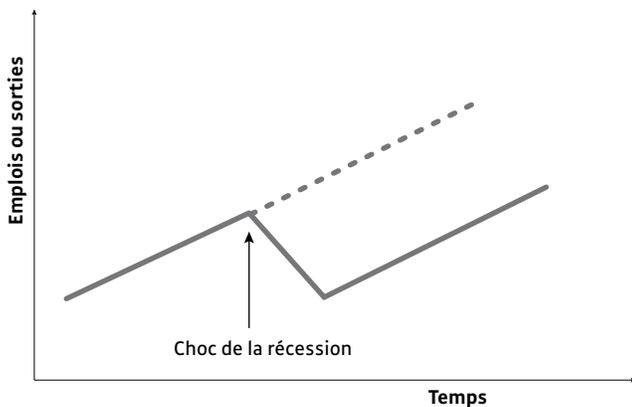
Ainsi, une crise économique ayant un impact sur la structure industrielle d'une région peut entraîner le retour à une croissance basée non pas sur un simple rattrapage de la trajectoire de croissance pré-crise, mais plutôt sur la redéfinition d'une nouvelle trajectoire « normale », qui peut être équivalente, inférieure ou supérieure à la précédente. Le graphique 2 nous fait voir deux scénarios de ce type, soit : a) la conservation d'un taux de croissance similaire à la période pré-crise, ou b) la diminution du potentiel économique de la région.

Ron Martin rappelle toutefois que les crises économiques peuvent également être des opportunités pour une restructuration du tissu industriel d'une région ou pour la mise en place de réformes bénéfiques pour l'économie. L'auteur identifie donc deux scénarios de réorientation économique positive illustrés au graphique 3. Dans le premier cas (à gauche), l'économie, suite à une crise, connaît une période de reprise

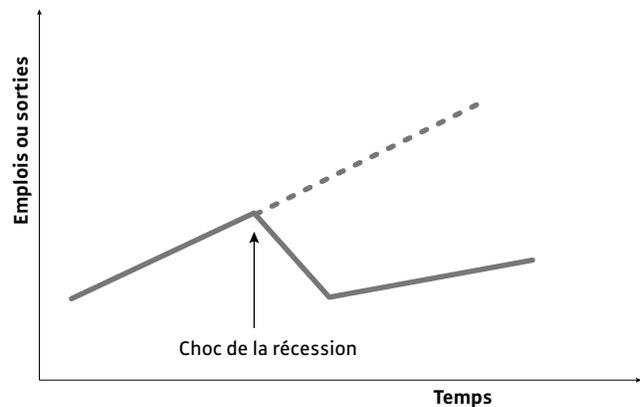
<sup>a</sup> Baisse du prix du cuivre à Rouyn Noranda et fermeture de la Papeterie Gaspesia en Gaspésie.

GRAPHIQUE 2 Impact négatif d'un choc sur la croissance économique d'une région

Déclin permanent de l'économie suivi d'un retour à la croissance pré-crise



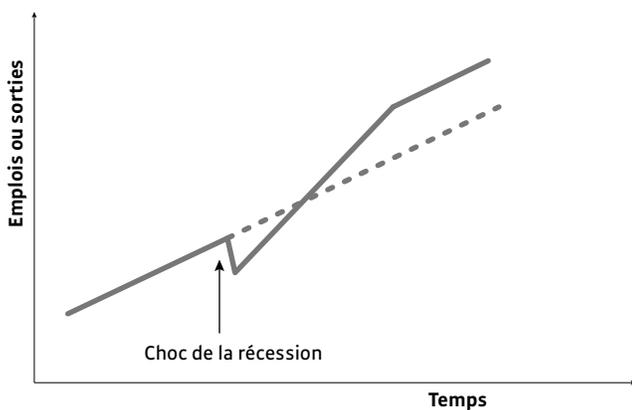
Déclin permanent de l'économie et de la croissance



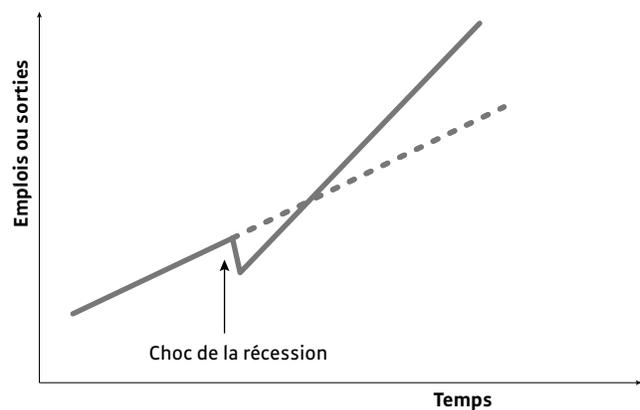
Source : *Ibid.*, p. 12.

GRAPHIQUE 3 Démonstration d'une résilience économique

Récupération supérieure suivie d'un taux de croissance pré-crise



Récupération soutenue et taux de croissance supérieur sur une longue période



Source : *Ibid.*, p. 13.

avec un taux de croissance supérieur au taux normal pré-crise, puis la croissance se stabilise à ce taux normal antérieur. Dans le deuxième cas (à droite), on assiste à un nouveau taux de croissance «normal», supérieur à ce qu'il était auparavant, par exemple en attirant plus de main-d'œuvre et d'investissements<sup>47</sup>.

Bref, lorsqu'elle a une bonne capacité de résilience, une région réussit à éviter le piège du choc économique<sup>48</sup> et revient non seulement plus rapidement à sa situation pré-crise, mais améliore ses perspectives en regard de la trajectoire qui précédait la crise. Dans le cas contraire, lorsqu'une région est incapable de résilience économique, la baisse de niveau de vie résultant de la diminution d'emplois de qualité la mène à un marasme qui ralentit sa croissance, de manière temporaire ou permanente, et peut résulter en une forte migration externe, aggravant encore la situation.

De plus, toutes choses étant égales par ailleurs, une structure économique diversifiée est censée offrir une meilleure résilience régionale qu'une structure qui serait spécialisée, en permettant une répartition des risques. La diversification facilite en effet l'innovation et le renouveau de l'économie, tout en rendant plus aisée une réorientation des secteurs prédominants dans les régions touchées par la crise. Martin remarque par exemple que les industries manufacturières et de construction sont plus sensibles aux chocs cycliques que le reste du secteur privé, et que ce dernier l'est plus que le secteur public<sup>49</sup>. En somme, c'est le secteur public qui est le plus stable en périodes de turbulences économiques. Il peut même croître en période de récession pour administrer les programmes plus sollicités en raison même de la récession, comme l'assurance-emploi, servant alors de stabilisateur automatique. Une région qui combine plusieurs secteurs

industriels, dont un secteur public bien établi, aurait ainsi plus de chances, lors d'une crise, de conserver une masse critique d'emplois.

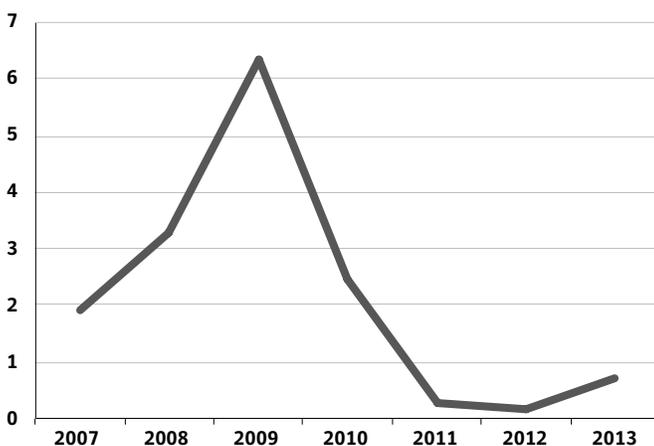
Au bout du compte, les auteur·e·s consulté·e·s ont tendance à critiquer sévèrement la mono-industrialisation régionale et considèrent que le secteur public, loin de jouer un rôle uniquement de dépense dans l'économie, contribue au développement économique. Cette situation est particulièrement vraie dans les régions économiques plus éloignées qui ont tendance à présenter moins de diversité industrielle que les régions urbaines. Dans ces conditions, les politiques d'austérité, particulièrement en périodes de crise économique et de relance, ont tendance à nuire à l'économie d'un État. Nous verrons dans les prochaines pages, à travers l'étude des données concernant le développement économique québécois et les multiplicateurs économiques, que la description de cette situation par les auteur·e·s consulté·e·s s'applique à l'État québécois.

## Chapitre 2

### L'importance du secteur public dans l'économie nationale

Le présent chapitre a pour objectif de dresser un portrait global du secteur public québécois sur le plan économique, tant du côté des dépenses comptabilisées dans le Produit intérieur brut (PIB) que du côté des emplois. Nous verrons comment le secteur public joue un rôle névralgique dans l'économie du Québec en augmentant sa résilience<sup>a</sup>, notamment grâce à ses facultés stabilisatrices. Puisque la logique qui sous-tend généralement les décisions relatives aux dépenses engagées par les différents paliers de gouvernement et les embauches de personnel dans le secteur public diffère radicalement de celle présidant aux choix stratégiques réalisés dans le secteur privé, le secteur public parvient à compenser positivement l'instabilité inhérente à l'économie de marché.

GRAPHIQUE 4 Variation annuelle des dépenses du secteur public au Québec, 2007-2013 (%)



Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM 384-0038. Calculs des auteurs.

Depuis l'élection provinciale de 2014, le thème de l'austérité a monopolisé les débats concernant les choix budgétaires du nouveau gouvernement en place. L'IRIS a défini, dans une précédente étude<sup>59</sup>, l'austérité comme un ensemble varié de mesures fiscales et budgétaires visant à réduire les dépenses de l'État ou à augmenter ses revenus, généralement pour lui permettre d'atteindre l'équilibre budgétaire. Ces mesures impliquent pour la population de subir des compressions dans les services publics ou de voir apparaître de nouveaux tarifs, taxes et impôts. L'austérité est un terme

<sup>a</sup> Conçue comme la capacité d'une économie régionale à résister aux crises et perturbations qui l'atteignent, puis à se réajuster de manière à en sortir indemne, voire en meilleure posture.

de plus en plus présent dans l'espace public depuis l'élection provinciale de 2014, mais il faut savoir que la réalité qu'il désigne est installée au Québec depuis quelques années déjà. En effet, lorsque l'on regarde les données concernant la variation des dépenses du secteur public depuis la crise financière de 2007 (graphique 4), nous pouvons constater que celles-ci ont stagné en 2011, 2012 et 2013, ne variant que de 0,2 % à 0,7 % pendant ces trois années<sup>b</sup>. Il est fréquent d'entendre de la part de certains membres du cabinet provincial actuel que parler d'austérité est un abus de langage puisque les dépenses de l'État continuent d'augmenter en nombres absolus. Pourtant, si l'on prend en compte certains facteurs comme le vieillissement de la population et la croissance démographique, on constate que les dépenses du secteur public au Québec diminuent par rapport aux besoins de la population et à son nombre.

#### 2.1 Les dépenses du secteur public

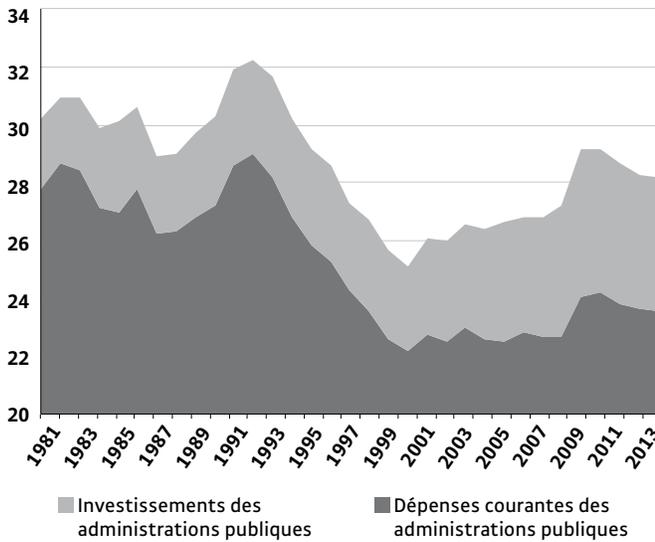
Pour amorcer notre analyse du poids du secteur public dans l'économie québécoise, prenons la mesure la plus simple qui soit : le pourcentage du PIB du Québec attribuable aux dépenses du secteur public. Ce pourcentage se calcule en additionnant les dépenses courantes\* du secteur public, qui incluent notamment les salaires des employés de l'État et le service de la dette, aux dépenses d'investissement\* qui incluent toutes les dépenses en immeubles et infrastructures.

Le graphique 5 nous permet d'apprécier l'évolution de cette part relative du PIB québécois, que l'on peut attribuer aux dépenses encourues par le secteur public, sur la période 1981-2013, ce qui nous permet déjà de faire quelques constats : premièrement, les dépenses du secteur public tel que défini ici représentent environ, bon an mal an, entre 25 % et 32 % du PIB québécois. En second lieu, la part du secteur public du Québec dans le PIB a connu une importante baisse entre les années 1992 et 2000, passant de sa valeur maximum à sa valeur minimum pour la période étudiée. Cette baisse s'explique principalement par une chute importante de la proportion des dépenses courantes du secteur public sur la période (28 % à 22 % du PIB), contrairement aux dépenses d'investissement qui sont restées stables<sup>c</sup>. Enfin, nous avons assisté par la suite à une croissance constante de la part du secteur public, principalement en raison de la hausse rapide des dépenses d'investissement, les dépenses courantes restant généralement stables.

<sup>b</sup> Il faut spécifier qu'une baisse de croissance des dépenses après une hausse due à une récession est « normale », en raison de la fin des programmes de relance et du coût moins élevé des stabilisateurs automatiques. Toutefois, le maintien du taux de croissance des dépenses publiques à près de 0 % pendant les trois années ayant suivi la crise témoigne d'un changement de stratégie des différents gouvernements.

<sup>c</sup> Comme les deux zones grises du graphique sont cumulatives, le fait que les deux courbes soient parallèles entre 1992 et 2000 s'explique par la stabilité de la zone supérieure.

**GRAPHIQUE 5** Part du PIB du Québec attribuable aux dépenses courantes et aux dépenses d'investissement du secteur public, 1981-2013 (%)



Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 384-0038. Calculs des auteurs.

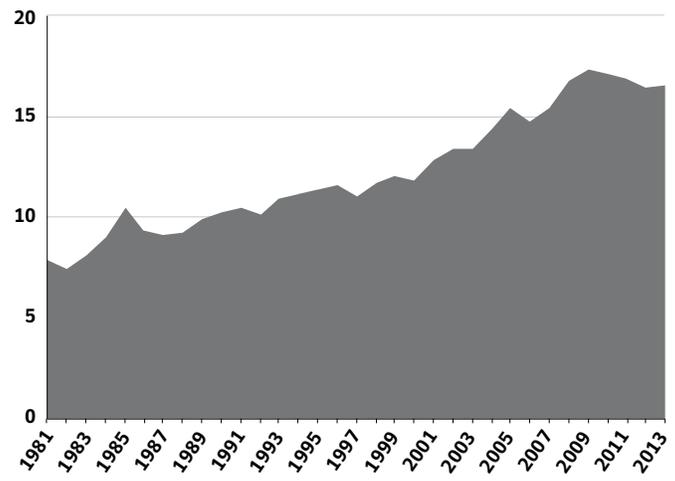
### 2.1.1 Dépenses courantes et dépenses d'investissement du secteur public

Avant de poursuivre notre exposé, arrêtons-nous un instant sur les évolutions croisées des dépenses courantes et des dépenses d'investissement du secteur public, tous paliers de gouvernement confondus. Nous pouvons ainsi voir, toujours au graphique 5, de quelle manière les investissements des administrations publiques ont connu une croissance prodigieuse, particulièrement à partir du tournant du nouveau millénaire, comparativement à celle des dépenses courantes du secteur public. Quant au graphique 6, il illustre l'évolution de la part des investissements publics dans la somme des dépenses engagées par le secteur public. Nous voyons que celle-ci a plus que doublé, passant d'un peu moins de 8 % à plus de 16 % sur la période observée.

Cette croissance des investissements publics s'est accélérée après la crise financière de 2007, compensant dans une certaine mesure la diminution des investissements du secteur privé. Le graphique 7 en témoigne de façon évidente. Nous pouvons y noter également le parcours somme toute parallèle des courbes d'évolution des dépenses d'investissement publiques et privées jusqu'au tournant des années 2000, alors que depuis cette date les dépenses d'investissement du secteur public ont pratiquement doublé, connaissant une croissance deux fois plus rapide que les investissements du secteur privé.

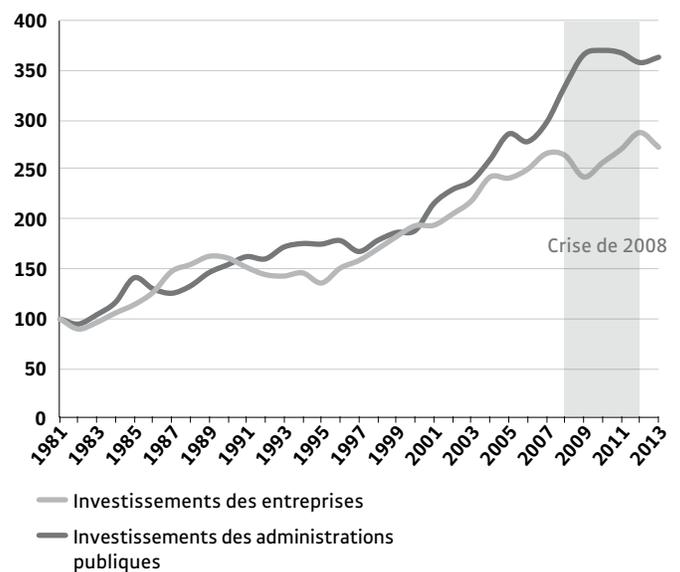
Cette augmentation rapide des investissements publics depuis le début des années 2000 soulève un certain nombre de problèmes. Tout d'abord, nous pourrions nous réjouir de constater que l'État québécois investit de plus en plus dans

**GRAPHIQUE 6** Investissements publics sur l'ensemble des dépenses du secteur public, Québec, 1981-2013 (%)



Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 384-0038. Calculs des auteurs.

**GRAPHIQUE 7** Évolution des dépenses d'investissement totales selon le secteur, Québec, 1981-2013 (indice 100 = 1981)



Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 384-0038. Calculs des auteurs.

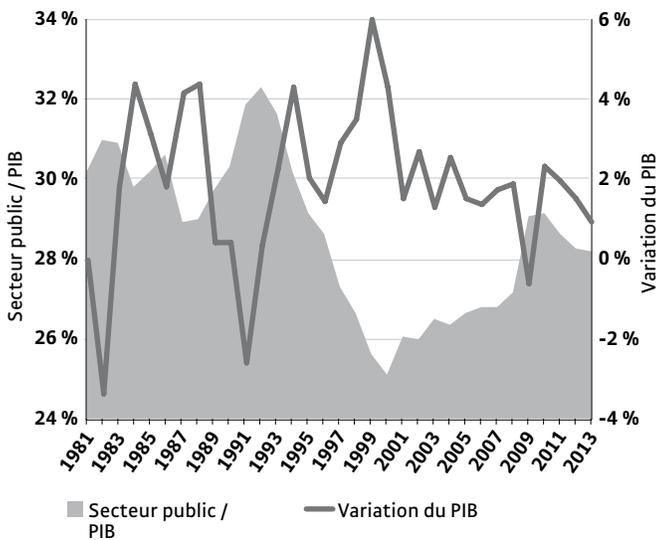
les infrastructures dont pourront bénéficier les prochaines générations de citoyen-ne-s. Il faut cependant pousser notre réflexion plus loin que la simple constatation de l'augmentation quantitative de ces dépenses d'investissement, pour nous préoccuper des éléments qualitatifs du phénomène. En effet, tous les types d'investissements ne génèrent pas le même type d'emplois et de retombées économiques dans chaque région. Nous pouvons en ce sens rappeler que les différentes formes que prennent les dépenses d'investissement et leurs cibles sont conformes au nouveau rôle que se donne l'État à notre époque marquée par le néolibéralisme. L'État

se voit dès lors confier la tâche de fournir un climat propice aux investissements privés par la mise en place d'un ensemble de conditions à leur valorisation, notamment du côté de la formation de la main-d'œuvre, du régime fiscal et des infrastructures.

### 2.1.2 Le rôle stabilisateur des dépenses publiques en période de crise

Nous avons vu, au chapitre 1, comment le secteur public peut jouer un rôle de facilitateur de la résilience économique d'une région, en augmentant la diversité des industries. Nous pouvons également constater que le secteur public, par ses dépenses qui répondent d'une logique différente de celle qui gouverne les décisions des acteurs économiques du marché, peut également jouer un rôle de stabilisation en période de turbulences économiques. Que le secteur privé s'emballé à la hausse ou à la baisse, la stabilité générale du secteur public et sa capacité à compenser les fluctuations du secteur privé lui permettent de jouer le rôle d'un stabilisant pour une économie en difficulté.

GRAPHIQUE 8 Comparaison entre la variation annuelle du PIB et l'évolution de la part du secteur public dans le PIB, Québec, 1981-2013

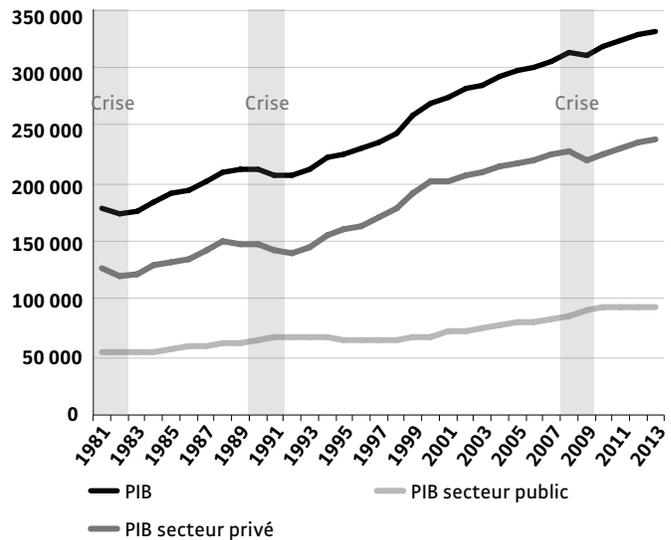


Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 384-0038. Calculs des auteurs.

Le secteur public connaît des variations parfois importantes de son poids dans l'économie, qui s'expliquent par des choix politiques de réduction ou d'augmentation des dépenses de l'État ou de ses effectifs. Nous pouvons à ce titre remarquer au graphique 8 l'importante réduction de ce poids du secteur public dans l'économie après la récession de 1991 jusqu'à l'an 2000, alors que ce secteur est passé de son maximum historique de 32 % du PIB à son minimum pour la période étudiée (25 %) en moins de 10 ans. Si une part de cette baisse relative du secteur public dans l'économie s'explique en partie par la

croissance rapide du PIB que l'on observe au graphique 9, elle est également due à une légère baisse du personnel du secteur public au milieu des années 1990, qui a réduit d'autant les dépenses en salaires et traitements.

GRAPHIQUE 9 PIB total et selon les secteurs d'activité, Québec, 1981-2013, (M\$)



Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 384-0038. Calculs des auteurs.

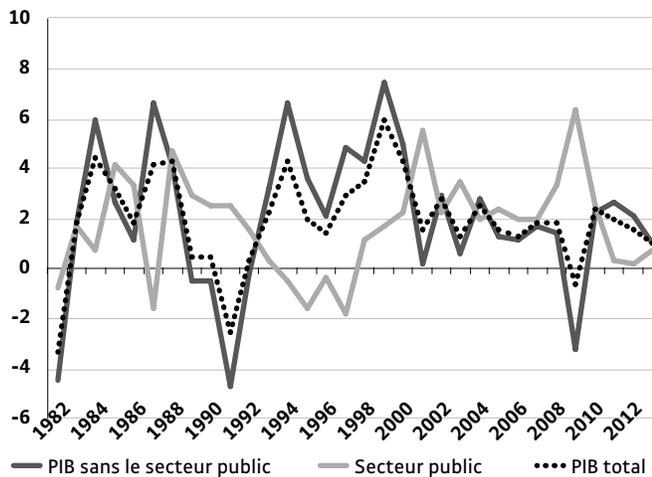
De manière générale, il est tout de même important de souligner l'extrême stabilité des dépenses du secteur public lorsqu'on les compare à celles du secteur privé. Au graphique 9 toujours, les zones ombragées indiquent les moments des dernières récessions au Québec (1982, 1991 et 2008). Nous pouvons y constater les baisses rapides du PIB du secteur privé de même que celles du PIB total, mais ces dernières sont moins importantes que dans le secteur privé en raison de la présence du secteur public. Les prochains graphiques permettent de mieux visualiser cet effet compensateur du secteur public. Ainsi, nous pouvons voir au graphique 10 la trajectoire généralement contra-cyclique\* des dépenses du secteur public par rapport au secteur privé et les effets compensateurs générés par ces dépenses étatiques. Les périodes de récession économique s'observent lorsque la variation du PIB (ligne pointillée), passe sous la barre du 0 %.

Reprenons un instant, avec le graphique 11, les données concernant la variation annuelle des dépenses du secteur public et du secteur privé comparées à la variation annuelle du PIB, mais pour la période 2007-2013 cette fois. Ce graphique nous présente les mêmes données que le graphique 10 pour la période 2007-2013, mais ramenées au prorata de la population totale, autrement dit les dépenses par capita. Dès lors, nous pouvons constater que les dépenses du secteur public, tous paliers de gouvernement confondus, diminuent depuis 2011<sup>a</sup>. Nous pouvons ainsi voir le rôle qu'a

a Le graphique illustre la variation annuelle des différents indicateurs

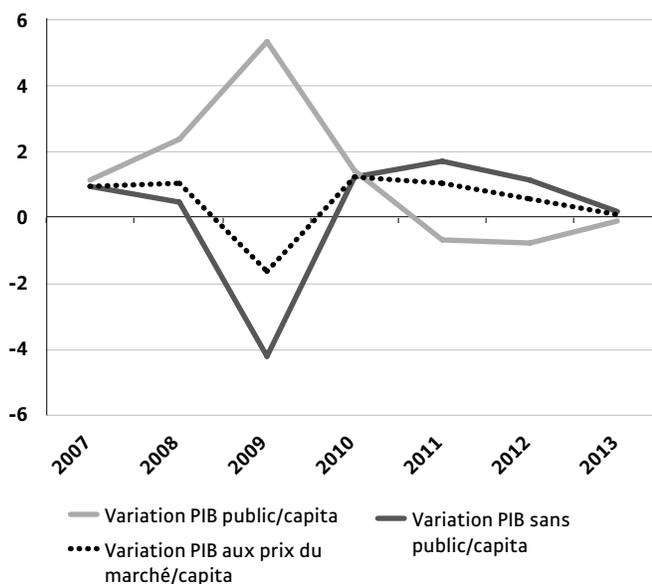
joué le secteur public dans la relance économique au cours de la dernière récession provoquée par une crise financière, de même que nous pouvons constater comment les mesures d'austérité, qui suivirent immédiatement les plans de relance déployés sur la période 2008-2010, ont miné la croissance économique à partir de 2011.

**GRAPHIQUE 10** Variation annuelle du PIB, du secteur public et du reste de l'économie, 1981-2013 (%)



Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM 384-0038. Calculs des auteurs.

**GRAPHIQUE 11** Variation annuelle du PIB, du secteur public et du reste de l'économie, par capita, 2007-2013 (%)



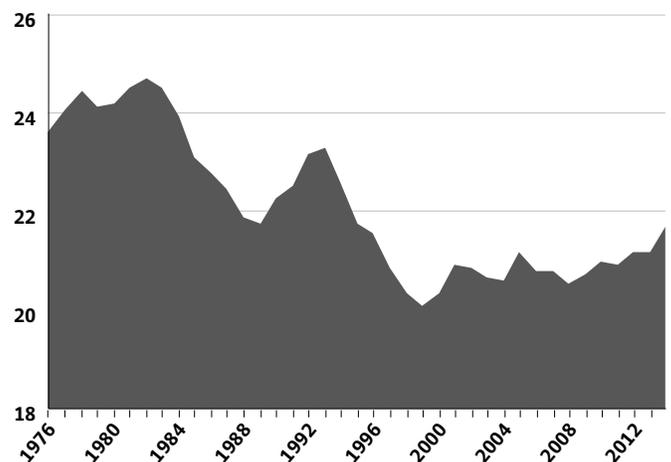
Source : Statistique Canada, Tableau CANSIM 384-0038. Calculs des auteurs.

en pourcentages. Remarquons que la courbe du secteur public remonte entre 2012 et 2013 mais qu'elle reste dans la zone négative du graphique. Le secteur public a donc connu une diminution en termes de dépenses en 2013, mais une diminution moindre que lors des deux années précédentes.

## 2.2 Les emplois du secteur public

Maintenant que nous avons présenté les données concernant le poids économique du secteur public et son potentiel de stabilisation du PIB, regardons maintenant du côté des données sur l'emploi selon les secteurs. Nous pouvons observer, au graphique 12, l'évolution de la part des emplois du secteur public dans l'emploi total au Québec, entre 1976 et 2014. On remarque d'abord que ce graphique déboulonne le mythe voulant que le secteur public soit une sorte de monstre bureaucratique dont la croissance serait hors de contrôle depuis trop longtemps et qu'il faudrait réduire au plus vite. Cette idée est démentie par les chiffres, considérant que le taux d'emploi public au Québec se situe entre 20 % et 22 % depuis une vingtaine d'années, après avoir passé les 20 années précédentes à un taux de 2 points de pourcentage supérieur à cette fourchette<sup>a</sup>.

**GRAPHIQUE 12** Emplois publics sur emploi total, Québec, 1976-2014 (%)

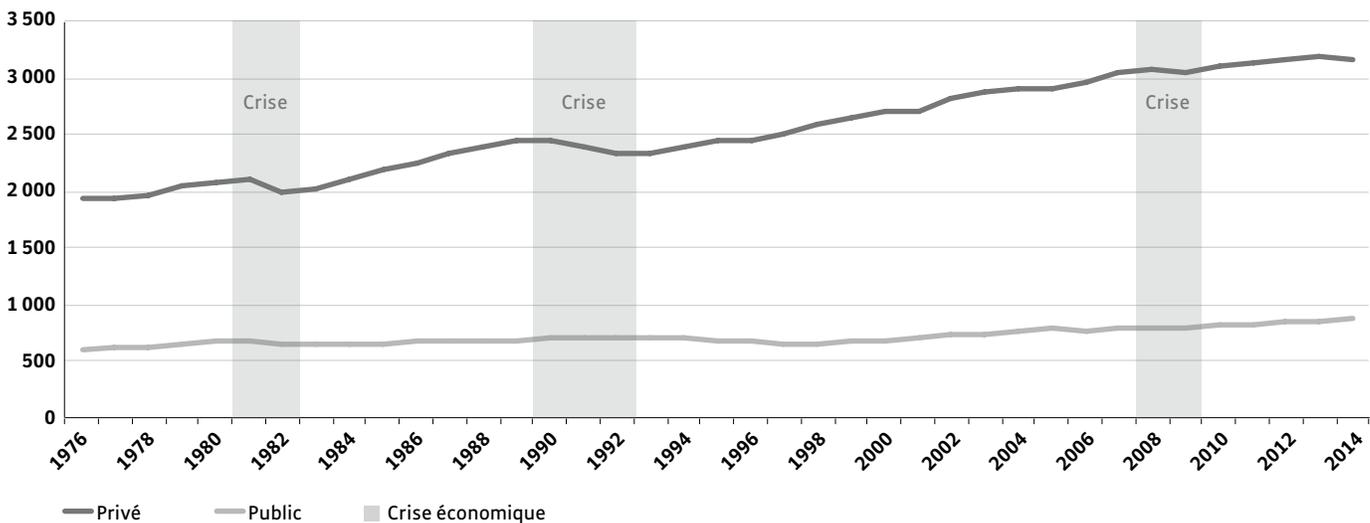


Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2014, adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Repris de Desrochers, François, *Les effets positifs du secteur public sur l'emploi et l'économie au Québec*, Service aux collectivités de l'UQÀM, avril 2015.

De plus, nous pouvons constater la similitude évidente entre la courbe que décrit ce graphique et celle représentant le poids des dépenses courantes dans l'économie de la province, que l'on retrouve au graphique 5. Cela s'explique aisément par le fait que la majorité des dépenses courantes du secteur public est liée aux salaires et traitements de son personnel, qui forment des types de dépenses relativement stables au sein de l'appareil de l'État. Nous pouvons également noter que le secteur public est passé d'un sommet historique de plus de 24 % au moment de la crise économique du début des

<sup>a</sup> Il faut noter ici que ces pourcentages ne sont établis que sur les employés salariés du secteur public et ne tiennent pas compte des travailleurs et travailleuses autonomes rémunéré-e-s par le secteur public, comme les médecins.

GRAPHIQUE 13 Emplois des secteurs public et privé, en milliers, Québec, 1976-2014



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2014, adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Tiré de Desrochers, François, *Les effets positifs du secteur public sur l'emploi et l'économie au Québec*, Service aux collectivités de l'UQÀM, avril 2015.

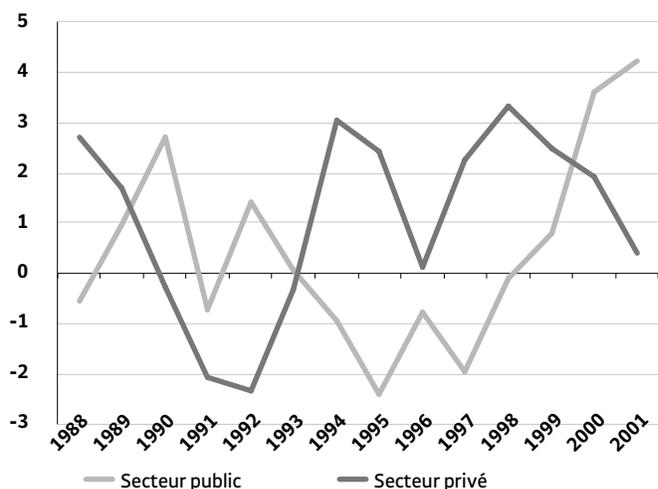
années 1980 à tout près de 20 % en 1999, peu de temps après l'adoption de la loi sur le déficit zéro. Le Québec a ensuite connu une légère hausse du poids du secteur public dans l'emploi total.

### 2.2.1 Le rôle stabilisateur des emplois publics en période de crise

Comme pour les données sur le PIB, ces données sur l'emploi dans le secteur public sont relatives à celles dans le secteur privé. Nous avons pu observer, à la sous-section précédente, comment les dépenses du secteur public ont un effet stabilisateur sur l'économie québécoise prise dans son ensemble. Nous pouvons observer le même phénomène en ce qui concerne le taux d'emploi dans la province. En fait, l'effet stabilisateur du secteur public est plus important encore du côté des emplois que du côté de l'activité économique mesurée en termes de produit intérieur brut.

Ainsi, tel qu'on le constate au graphique 13, la variation du taux de l'emploi public sur l'emploi total n'est pas due à une volatilité du secteur public. Au contraire, le secteur public est particulièrement stable lorsque l'on regarde les données sur l'emploi en nombres absolus, surtout si on les compare au nombre d'emplois du secteur privé. Les trois zones ombragées du graphique 13 soulignent les moments de récession économique au cours de la période étudiée et mettent en lumière la différence flagrante entre les taux de croissance de l'emploi des deux secteurs. Nous voyons que lors de chacune des trois dernières récessions, le nombre d'emplois du secteur privé a chuté de façon importante, alors que l'effectif du secteur public est resté pratiquement inchangé, diminuant légèrement en 1982 et augmentant légèrement après la crise de 2007.

GRAPHIQUE 14 Variation de l'emploi selon le secteur, Québec, 1987-2001 (%)



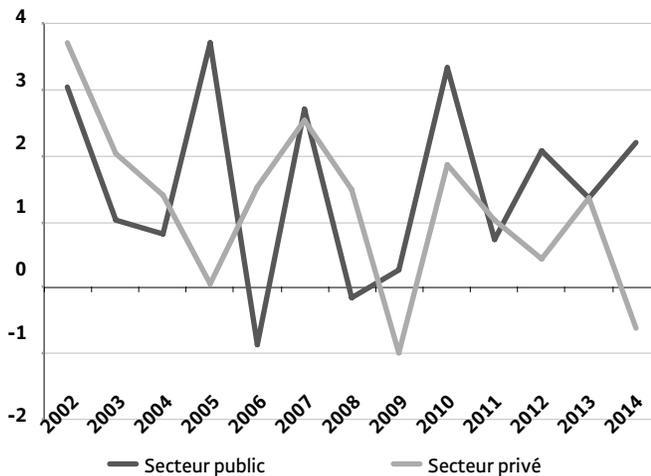
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Calculs des auteurs.

Si nous rapportons l'évolution de ces courbes de l'emploi en termes de variation annuelle selon le secteur, nous obtenons les graphiques 14 et 15.

Nous avons séparé la période concernée (1987-2014) en deux graphiques distincts afin de faciliter la visualisation du changement de paradigme encouru au tournant des années 2000. En effet, entre 1987 et 1999, la variation annuelle des emplois de chacun des secteurs présente généralement des mouvements opposés (graphique 14). Quand les emplois du secteur privé chutent, les emplois du secteur public viennent la plupart du temps compenser partiellement cette variation par une hausse ou, à tout le moins, une

stagnation. La deuxième période dénote une tendance différente, alors que les secteurs public et privé connaissent des évolutions pratiquement sans relation (graphique 15). Le secteur public a donc perdu son caractère contracyclique vis-à-vis du secteur privé.

GRAPHIQUE 15 Variation de l'emploi selon le secteur, Québec, 2002-2014 (%)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec. Calculs des auteurs.

Maintenant que nous avons vu comment le secteur public au Québec est un facteur de stabilité pour l'économie, tant au niveau du PIB que des emplois, il est important de mentionner également comment le rôle d'employeur du secteur public favorise une meilleure intégration au marché de l'emploi de populations qui y sont historiquement marginalisées. Nous faisons référence ici aux femmes en général et aux personnes faisant partie d'une minorité culturelle ou d'une minorité visible.

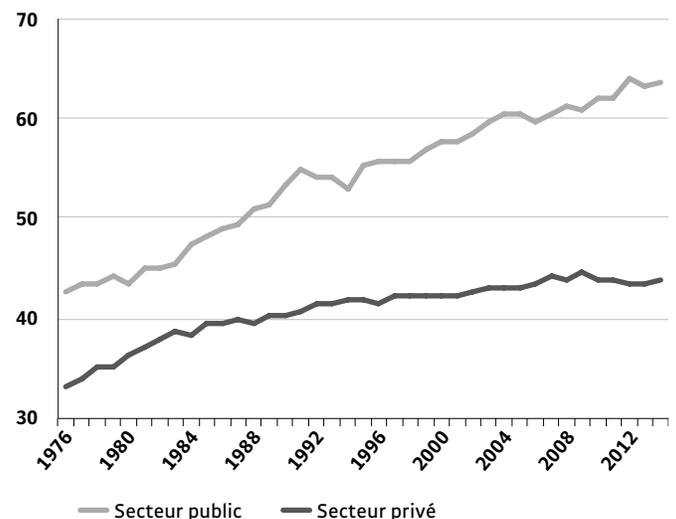
### 2.2.2 Le secteur public et l'accès à l'emploi des femmes

En ce qui concerne l'accès à l'emploi chez les femmes, le graphique 16 illustre les disparités frappantes qui persistent entre les secteurs public et privé. Les deux courbes ascendantes de ce graphique illustrent la progression de la présence des femmes sur le marché du travail dans chacun de ces domaines. Cette présence est donc passée de 33 % à 44 % dans le secteur privé, et de 43 % à 63 % dans le secteur public. Le secteur public a connu un tournant en 1988 alors que la moitié de ses effectifs était composée de femmes.

Cette sur-représentation des femmes dans le secteur public (lequel compte moins du quart de l'ensemble des emplois au Québec sur la période étudiée) a permis un rapprochement net entre la proportion d'hommes et de femmes à l'emploi au Québec, les femmes étant passées de 35 % en 1976 à 48 % de cet effectif total en 2014. Il faut toutefois mettre un bémol sur ces données, puisqu'il est connu qu'il

existe toujours un plafond de verre au-dessus de la tête des femmes dans le secteur public, qui atteignent moins souvent que les hommes, en proportion, les postes de haute direction. Cette situation nous amène également au constat, déjà démontré dans une précédente étude<sup>51</sup>, que les compressions effectuées par les gouvernements dans les services publics en période d'austérité et les investissements massifs destinés à relancer l'économie après une crise privilégient habituellement des industries à majorité masculine et ont pour effet de nuire à la présence des femmes sur le marché du travail. À titre d'exemple, dans la fonction publique en 2013, les postes de cadres et de haute direction sont occupés à 44,6 % par des femmes alors qu'elles représentent 58 % de l'ensemble des effectifs<sup>52</sup>. D'autre part, elles représentent 66,2 % des postes de technicien et 85,4 % des postes de personnel de bureau. Cela explique que les femmes de l'effectif régulier de la fonction publique ont un salaire inférieur de près de 7 400 \$ à celui des hommes<sup>53</sup>.

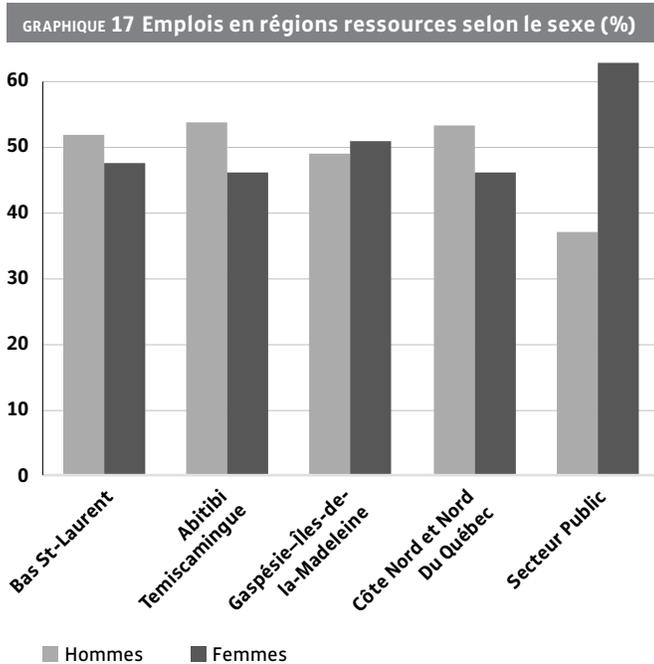
GRAPHIQUE 16 Proportion des emplois occupés par des femmes selon le secteur, Québec, 1976-2014 (%)



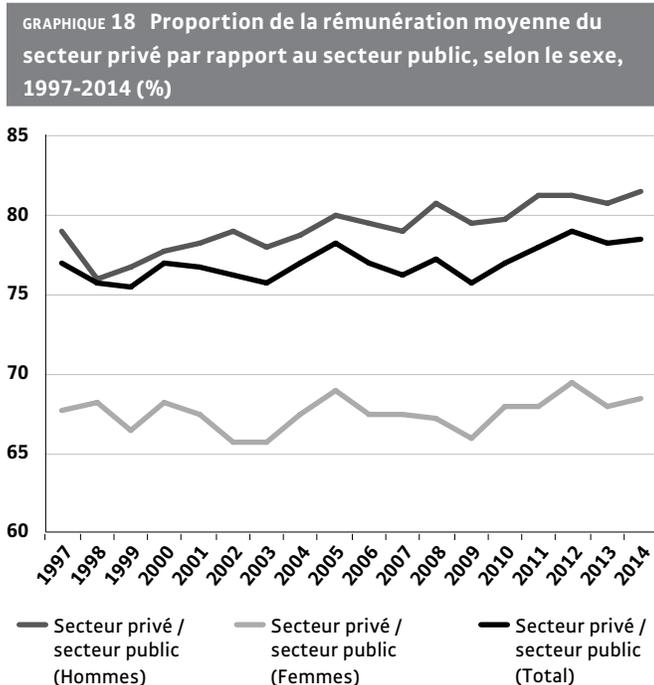
Source : Institut de la statistique du Québec, adapté de Statistique Canada : *Enquête de la population active*. Calculs des auteurs.

Mentionnons que les mesures d'austérité appliquées en régions ont un impact plus important sur les femmes que sur les hommes puisque le secteur public a non seulement tendance à employer plus de femmes que le secteur privé, mais également à mieux les rémunérer.

Le graphique 17 illustre le pourcentage des emplois du secteur public selon le sexe dans les régions ressources du Québec. Alors que l'État embauche en moyenne 63 % de femmes, le personnel féminin est bien moins nombreux dans ces régions ressources. Ainsi, dans le Bas-Saint-Laurent, le personnel féminin représente 47,8 % des effectifs, et ce ratio tombe sous la barre des 47 % dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord et Nord-du-Québec.



Source : ISQ, *Panorama des régions du Québec*, édition 2014, p. 43, ISQ, EPA 2014. Calculs des auteurs.



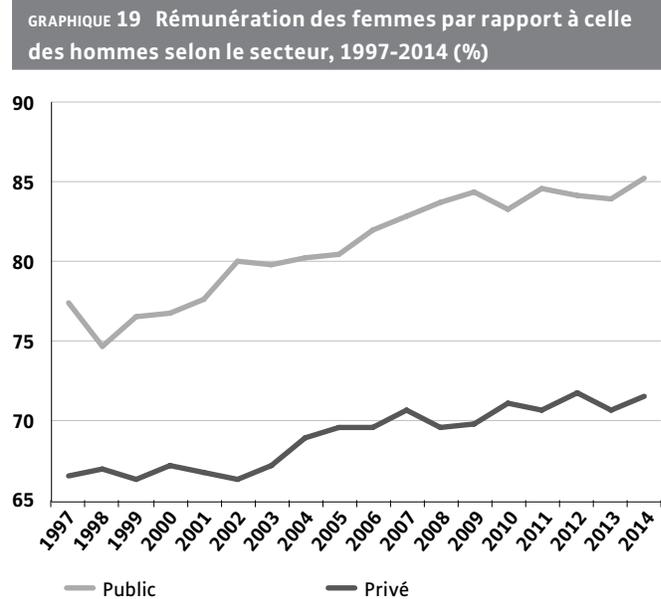
Source : Institut de la Statistique du Québec (ISQ). Calcul des auteurs.

La seule région ressources où cette tendance diffère est Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine où le pourcentage des travailleuses est de 51 %. Malgré sa légère différence d'avec les autres régions ressources, ce pourcentage reste largement inférieur à celui des femmes dans l'ensemble du secteur public, garant d'une meilleure intégration des femmes dans

l'économie. Cette intégration se solde également par une meilleure mixité économique et une amélioration de la résilience économique régionale, surtout compte tenu des niveaux plus élevés de salaires dans le secteur public.

Le graphique 18 montre la proportion de la rémunération moyenne du secteur privé par rapport au secteur public selon le sexe. On y voit qu'entre 1997 et 2014, les femmes gagnaient en moyenne significativement moins d'argent que les hommes. Cette inégalité est plus marquée dans les emplois du secteur privé, où les femmes gagnaient en moyenne 65,5 % des salaires des hommes en 1997. En 2014, ce ratio est passé à 71,7 %. Dans le secteur public, le portrait est un peu moins inégalitaire : alors qu'en 1997, la rémunération moyenne des femmes atteignait 77,5 % de celle des hommes, ce ratio est passé à 85,3 % en 2014.

Si on examine ces données de manière plus détaillée, comme le permet le graphique 19, il appert qu'en 2014, les femmes du secteur privé gagnaient en moyenne 625 \$ par semaine, contre 915 \$ par semaine pour les femmes du secteur public, soit un écart de 31,7 %. Notons que cet écart était de 32,3 % en 1997.



Source : Institut de la Statistique du Québec. Calculs des auteurs.

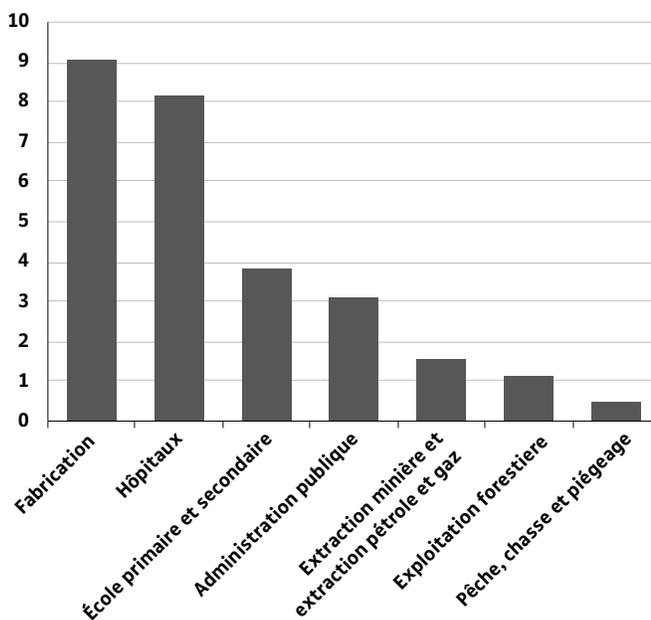
En 2014, les hommes gagnaient en moyenne 872 \$ par semaine dans le secteur privé, en regard de 1 072 \$ dans le secteur public. En 1997, cette différence représentait un écart de 21,1 % alors qu'en 2014 il n'était plus que de 18,7 % au total. En 2014, les employé-e-s du secteur privé (tous sexes confondus) gagnaient en moyenne 761 \$ par semaine contre 972 \$ par semaine pour les employé-e-s du secteur public, soit un écart de 21,7 % alors qu'en 1997 cet écart était de 23,2 %. Il est donc évident que l'emploi dans le secteur public favorise l'économie régionale. En appliquant des mesures d'austérité et des compressions dans la fonction publique en

période de crise économique, l'État québécois défavorise des emplois où les femmes sont mieux représentées. De plus, il supprime des emplois qui sont mieux rémunérés que la moyenne des emplois privés.

### 2.2.3 L'intégration des minorités visibles<sup>a</sup> et des communautés culturelles

Même si les données sur l'intégration des personnes de minorités visibles sur le marché du travail sont difficiles d'accès, il nous est possible de tracer un portrait d'ensemble des capacités du secteur public à les embaucher. Ainsi, alors qu'en 2011 environ 11 % de la population appartenait à une minorité visible<sup>54</sup>, le taux de chômage des immigrants considérés comme des minorités visibles était entre 1,3 et 1,7 fois plus élevé que celui des immigrants ne se définissant pas comme tels<sup>55</sup>.

GRAPHIQUE 20 Pourcentage de personnes membres d'une minorité visible par industrie (%)



Source : Statistique Canada, *Recensement de la population de 2006*, Produit n° 97-564-XCB2006006, 2006. Calculs des auteurs.

Les données provenant du recensement de 2006 démontrent que les politiques d'intégration des trois paliers de gouvernement ont un effet supérieur à la plupart de celles du secteur privé. Comme le montre le graphique 20,

**a** Le terme « minorité visible » ne sera utilisé dans ce document que lorsque des données de Statistique Canada concernant cette catégorie seront présentées. Statistique Canada détermine que « selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, on entend par minorités visibles les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. Il s'agit principalement des groupes suivants : Chinois, Sud-Asiatique, Noir, Arabe, Asiatique occidentale, Philippin, Asiatique du Sud-Est, Latino-Américain, Japonais et Coréen. » Statistique Canada, [En ligne]. <http://www.statcan.gc.ca/concepts/definitions/minority-minoriter1-fra.htm>.

en 2006, alors que les industries du secteur primaire avaient un pourcentage d'employés se définissant comme une minorité visible entre 0,5 % et 1,6 %, ce pourcentage était entre deux et six fois plus élevé dans le secteur public. Ce ratio est particulièrement élevé dans certains secteurs comme les hôpitaux et l'enseignement primaire et secondaire. Par contre, le secteur privé tire de l'arrière. Le secteur industriel qui affiche le taux le plus élevé de personnes se définissant comme minorité visible est l'industrie de la fabrication, avec un taux de 9,1 %. Notons, par ailleurs, que ce sont des industries du secteur manufacturier à faible valeur ajoutée qui embauchent un plus grand nombre de personnes faisant partie d'une minorité visible, par exemple le secteur du textile 19,5 %<sup>56</sup>.

Donc, même dans le meilleur des cas, en 2006, le pourcentage de la population faisant partie d'une minorité visible dans le marché du travail ne rejoignait pas les 11 % de la population qui se définissent comme telle. Considérant le très faible taux de personnes faisant partie d'une minorité visible dans le secteur primaire, le rôle de l'État dans l'intégration de l'ensemble des populations ciblées est d'autant plus important dans les régions ressources où le secteur primaire est réputé être le fer de lance du secteur privé. Il y a probablement une relation entre la faible présence de personnes faisant partie d'une minorité visible et l'attrait qu'exercent les régions ressources pour elles<sup>b</sup>.

Notons que depuis le recensement de 2006, très peu de données sur l'emploi des personnes appartenant à une minorité visible sont disponibles au Québec. Pour cette raison, nous devons nous tourner vers d'autres types de données pour étudier l'effet du secteur public sur l'accessibilité égalitaire à l'emploi. Pour ce faire, nous avons étudié la présence dans la fonction publique de personnes se considérant appartenir à une communauté culturelle<sup>c</sup>.

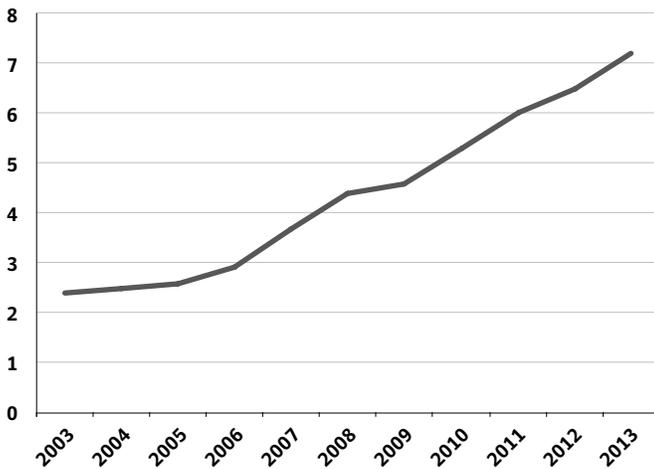
**b** Notons aussi que les régions ressources sont les régions québécoises qui attirent le moins d'immigrants sur leur territoire. En effet, elles attirent au total environ 0,6 % de l'immigration au Québec, alors qu'elles regroupent 6,5 % de la population. ISQ, *Panorama des régions du Québec, édition 2014*, p. 22.

**c** Le rapport *L'effectif de la fonction publique du Québec 2012-2013 : analyse comparative des cinq dernières années*, produit par Québec, décrit comme suit les données sur les membres de groupes-cibles (dont les membres des communautés culturelles) : « Les données sur les membres de groupes cibles sont compilées à partir de la déclaration volontaire des personnes. Il a été possible d'obtenir l'information sur l'appartenance aux groupes cibles pour 94,0 % des employés réguliers en mars 2013. Ce pourcentage était de 94,3 % en mars 2012. Compte tenu du caractère volontaire de l'auto-identification à titre de membre d'un ou de plusieurs groupes cibles, la représentation réelle de ces personnes est probablement un peu plus élevée que ne le montrent les données disponibles. » Notons que la catégorie communauté culturelle n'inclut pas les personnes se définissant comme autochtone ni les personnes se définissant comme anglophone. Nous considérons qu'elle se compare en partie à la définition des personnes se déclarant comme de minorité visible. Cependant la définition de communauté culturelle ne fait pas de distinction basée sur la couleur de la peau. Québec, *L'effectif de la fonction publique du Québec 2012-2013 : analyse comparative des cinq dernières an-*

Notons également que le taux d'embauche des membres de communautés culturelles dans le secteur public était de 12,7 % en 2012-2013. Ce taux s'était maintenu entre 14,3 % et 15,2 % annuellement entre 2008-2009 et 2010-2011<sup>57</sup>. L'adoption de cibles d'embauche a eu un effet sur le pourcentage de personnes se définissant comme provenant d'une communauté culturelle à l'emploi de la fonction publique entre 2003 et 2013, comme le montre le graphique 21. Ces cibles sont fixées dans les Programmes d'accès à l'égalité (PAE), qui touchent aussi les femmes et les personnes en situation d'handicap. Nous pouvons voir que depuis 2003 les personnes issues de communautés culturelles à l'emploi de la fonction publique<sup>a</sup> sont passées de 2,4 % des effectifs en 2003 à 7,2 % en 2013. Bien qu'il reste beaucoup d'efforts à faire pour atteindre une égalité d'accès à l'emploi pour les populations marginalisées, il semble clair que l'État, à travers l'embauche dans la fonction publique, améliore la situation.

par des personnes se définissant comme provenant d'une communauté culturelle. Ce ratio monte à 7,4 % dans les emplois moins bien rémunérés de technicien ou de personnel de bureau. Il y a donc aussi une forme de plafond de verre chez les personnes des différentes communautés culturelles. Cependant, il reste indéniable que le secteur public est un employeur qui participe plus activement que le secteur privé à l'offre d'emplois bien rémunérés aux personnes se définissant comme provenant d'une communauté culturelle. En ce sens, les coupes pratiquées par l'État dans le secteur public nuisent également à la mixité du monde de l'emploi.

**GRAPHIQUE 21** Personnes se définissant comme provenant d'une communauté culturelle à l'emploi de la fonction publique, 2003-2013 (%)



Sources : *L'effectif de la fonction publique du Québec 2012-2013 : analyse comparative des cinq dernières années*, p. 100, *L'effectif de la fonction publique du Québec 2007-2008 : analyse comparative des cinq dernières années*, p. 97, *L'effectif de la fonction publique du Québec 2006-2007 : analyse comparative des cinq dernières années*, p. 97. Calculs des auteurs.

Il y a cependant un bémol à insérer ici : puisque les cibles ne sont pas régionalisées, rien ne démontre que les personnes de différentes communautés culturelles embauchées par la fonction publique sont réparties dans les différentes régions du Québec et non concentrées uniquement en région urbaine.

D'autre part, seulement 2,6 % des emplois de haute direction ou de cadres dans la fonction publique sont occupés

nées, 2014, p. 44.

<sup>a</sup> Effectif régulier.

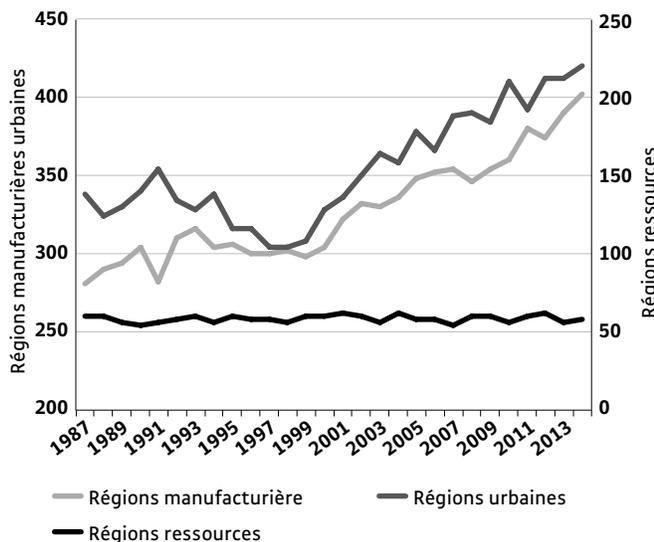
## Chapitre 3

### L'importance du secteur public dans l'économie régionale

#### 3.1 Portrait de l'emploi dans les régions selon leur type

Dans cette section, nous présenterons les données concernant l'emploi en fonction des secteurs d'activité et des types de région. Pour faciliter cette analyse, nous allons diviser l'ensemble des 17 régions administratives du Québec en trois grandes catégories liées à leur caractéristique démographique ou industrielle première. Nous regrouperons ainsi les régions urbaines\*, les régions manufacturières\* et les régions ressources\* dans la construction des prochains graphiques<sup>58</sup>. Il nous semble en effet plus pertinent d'analyser les tendances générales qui affectent ces ensembles de régions que de nous concentrer sur les particularités de chacune.

GRAPHIQUE 22 Nombre d'emplois du secteur public par type de région, 1987-2014



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2014, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec. Calculs des auteurs.

On peut observer, au graphique 22, que la croissance des emplois du secteur public en nombres absolus ne s'est pas faite uniformément dans toutes les régions du Québec ces dernières années. En effet, nous pouvons clairement constater une tendance à la hausse à partir de 1999, mais uniquement dans les régions urbaines et les régions manufacturières (échelle de gauche), alors que les régions ressources ont connu une stagnation quasi absolue au cours de la même période (échelle de droite). L'analyse régionale de l'emploi dans les différents secteurs nous montrera comment

l'État pourrait améliorer sa stratégie de développement économique en régions.

#### 3.1.1 Les régions urbaines

Les régions urbaines sont au nombre de quatre au Québec (Montréal, la ville de Québec, Laval et Outaouais). Elles comptent environ 4,1 millions de personnes, soit près de 47 % de la population de la province. Le taux d'emploi dans ces régions varie entre 57,7 % à Montréal et 65 % à Laval<sup>59</sup>.

Nous pouvons observer, à l'aide du graphique 23, que les régions urbaines ont toujours plus d'employé·e·s dans le secteur public que la moyenne québécoise, qui se situait en 2014 un peu en deçà de 22 %. On observe par ailleurs, comme pour les données de l'ensemble du Québec, une légère hausse du nombre d'employé·e·s du secteur public depuis 1999, avec une série de fluctuations attribuables principalement aux turbulences du secteur privé.

#### 3.1.2 Les régions manufacturières

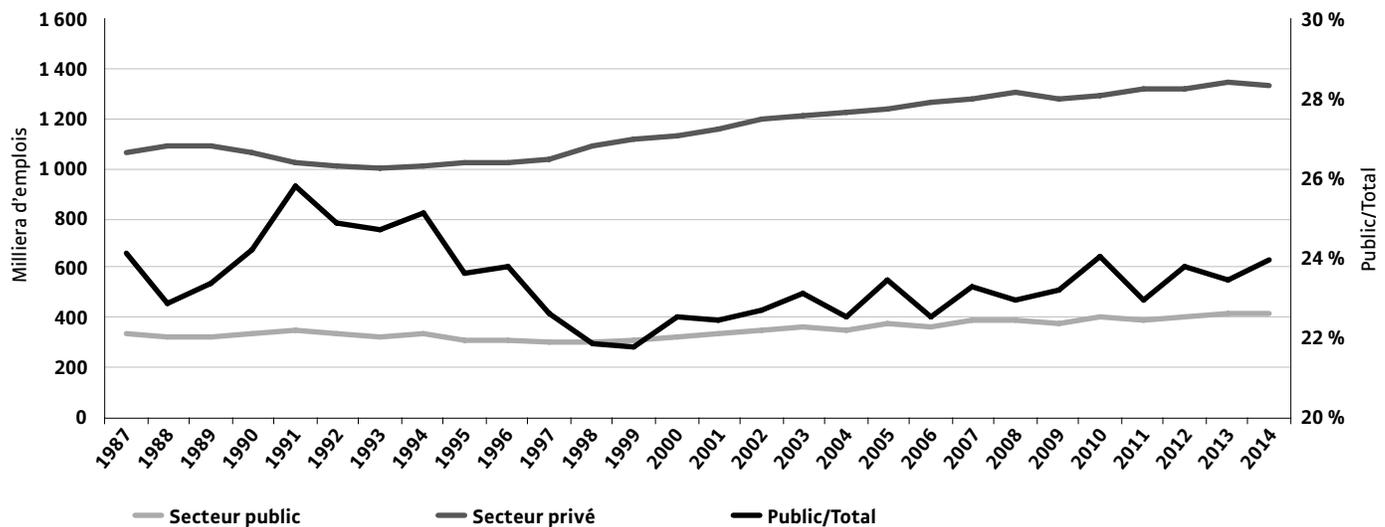
En ce qui concerne les régions manufacturières, le Québec en compte huit (Chaudière-Appalaches, Centre du Québec, Estrie, Montérégie, Lanaudière, Laurentides, Mauricie, Saguenay-Lac-St-Jean). Elles comptent également 4,1 millions de résidents, donc 47 % de la population totale. Le taux d'emploi varie entre 52,3 % en Mauricie et 63,1 % dans Chaudière-Appalaches<sup>60</sup>.

De prime abord, nous pouvons noter que les régions manufacturières sont celles qui comptent le moins d'employé·e·s du secteur public en proportion de leurs emplois totaux. Bien que la courbe qui indique cette proportion (graphique 24) soit parallèle à celle pour l'ensemble du Québec (graphique 12), elle y est constamment inférieure d'environ 3 %. On peut également observer une augmentation relative de près de 2 % des emplois de ces régions dans le secteur public depuis 2008, avec l'atteinte en 2014 de son plus haut niveau en 20 ans. Enfin, le nombre d'emplois dans le secteur public augmente légèrement, à un rythme plus régulier que celui du secteur privé, ce qui explique l'allure accidentée de la courbe noire.

Le graphique 25 est particulièrement éclairant lorsque l'on tente d'analyser les effets compensateurs que peuvent avoir les emplois du secteur public en période de crises économiques. Ainsi, la courbe descendante représente le pourcentage d'emplois du secteur de la fabrication dans les régions manufacturières. Ce secteur, après une légère hausse au milieu des années 1990, connaît un déclin important depuis 2002, étant passé de près de 22 % des emplois totaux en région manufacturière à 15 % en 2014. Nous y voyons clairement les effets d'un dollar canadien en hausse au cours de la dernière décennie<sup>61</sup>.

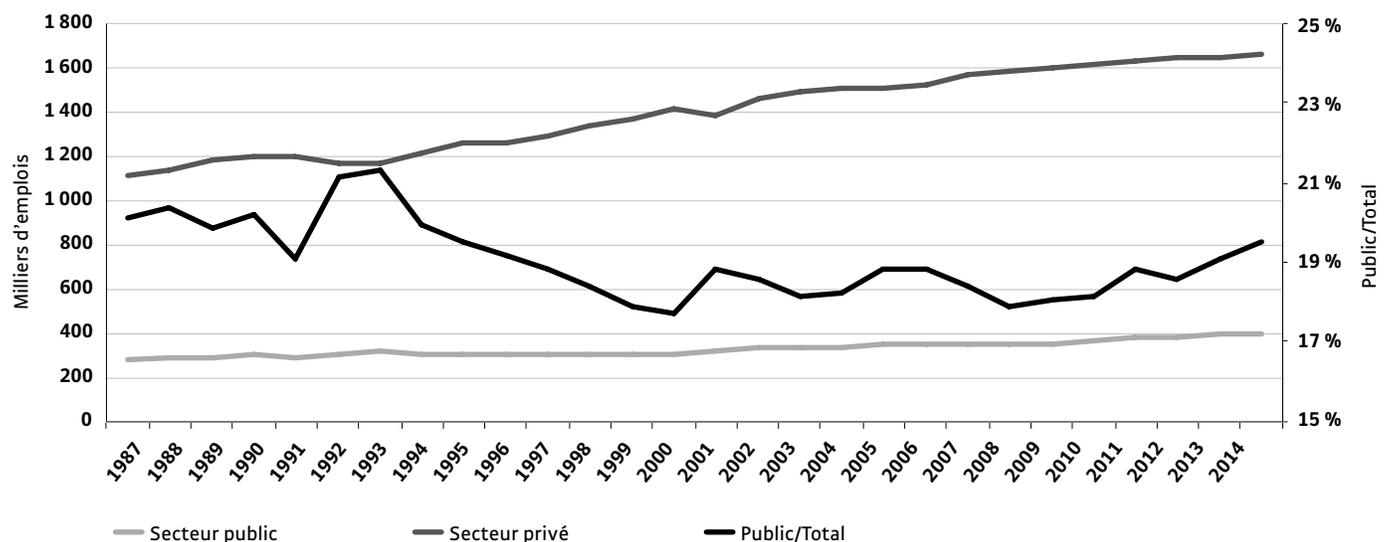
Pour ce qui est du secteur public, on observe une baisse du secteur public par rapport à l'emploi total de 1994 à 2000. Il passe d'environ 21 % à un peu moins de 18 %

GRAPHIQUE 23 Emplois des secteurs public et privé et part du secteur public dans l'emploi total pour l'ensemble des régions urbaines, 1987-2014



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec. Calculs des auteurs.

GRAPHIQUE 24 Emplois des secteurs public et privé et part du secteur public dans l'emploi total pour l'ensemble des régions manufacturières, 1987-2014



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec. Calculs des auteurs.

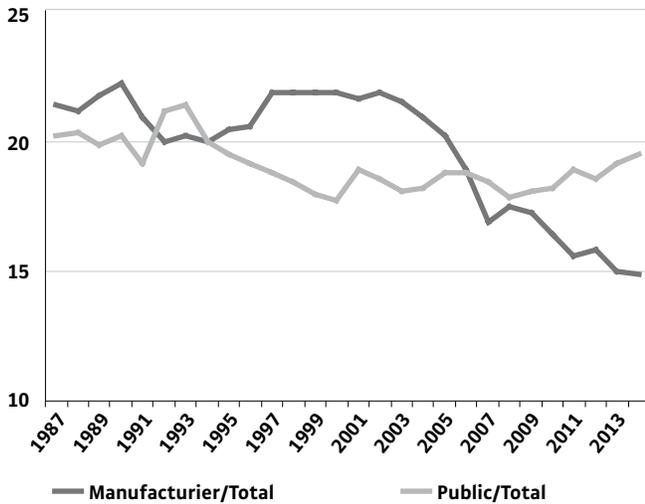
des effectifs, pour ensuite connaître une hausse graduelle jusqu'en 2014, alors que le secteur public représente près de 20 % de l'emploi total dans les régions manufacturières. On peut voir également que les courbes du secteur public et du secteur manufacturier se croisent en 2006 jusqu'à devenir éloignées de près de 5 % en 2014 (15 % c. 19,5 %). En réalité, ce sont près de 69 000 emplois qui furent perdus dans le secteur manufacturier entre 2000 et 2014 contre 98 000 emplois qui furent créés dans le secteur public sur la même période. Le secteur public est donc venu à la

rescousse des régions manufacturières en compensant totalement les pertes d'emplois associées au déclin du secteur manufacturier au début des années 2000.

### 3.1.3 Les régions ressources

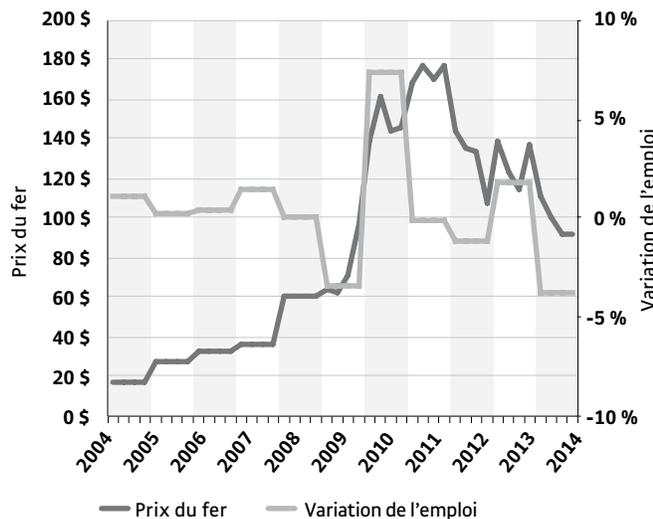
Les régions ressources sont au nombre de quatre (Côte-Nord et Nord-du-Québec, Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine). Elles comptent au total 577 000 personnes, soit environ 6,5 % de la population du Québec. Leur taux d'emploi varie

**GRAPHIQUE 25** Part de l'emploi du secteur manufacturier et du secteur public sur l'emploi total, régions manufacturières, 1987-2014 (%)



Sources : Statistique Canada, tableaux 282-0061 et 282-0125; *Enquête sur la population active*, 2014, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec. Calculs des auteurs.

**GRAPHIQUE 26** Variation du prix de la tonne de fer (USD) VS variation de l'emploi du secteur privé dans les régions ressources, 2004-2014 (%)



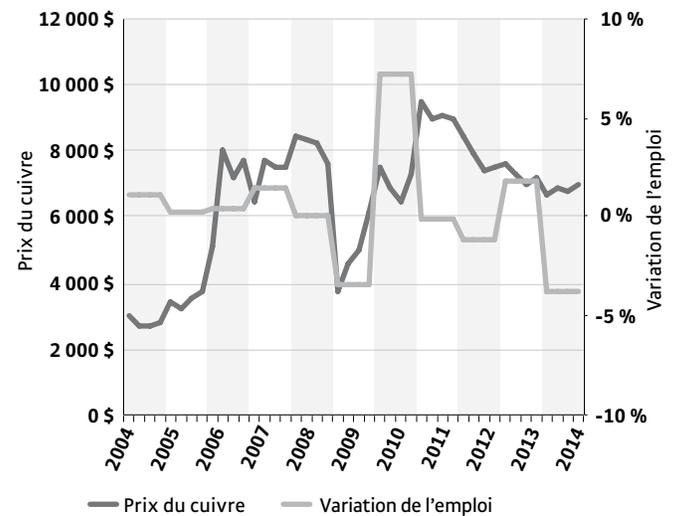
Sources : IndexMundi.com; Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la Statistique du Québec. Calculs des auteurs.

entre 44,1 % pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et 60,2 % en Abitibi-Témiscamingue<sup>62</sup>.

Rappelons, comme nous l'avons vu dans la revue de littérature, que le secteur public peut jouer un rôle de premier plan dans l'instauration de conditions favorables à la résilience économique d'une région connaissant une période de

turbulences. Cela s'explique par le fait qu'un secteur public important permet de pallier les risques encourus par une région lorsque celle-ci connaît un faible niveau de diversification de son économie dans le secteur privé. Les régions ressources, comme leur nom l'indique, sont largement dépendantes du secteur primaire au plan économique. Des fluctuations conjoncturelles des marchés des matières premières peuvent avoir des conséquences dramatiques pour ces régions, initialement peuplées pour répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises extractivistes.

**GRAPHIQUE 27** Variation du prix de la tonne de cuivre (USD) VS variation de l'emploi du secteur privé dans les régions ressources (%), 2004-2014



Sources : IndexMundi.com; Statistiques Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la Statistique du Québec. Calculs des auteurs.

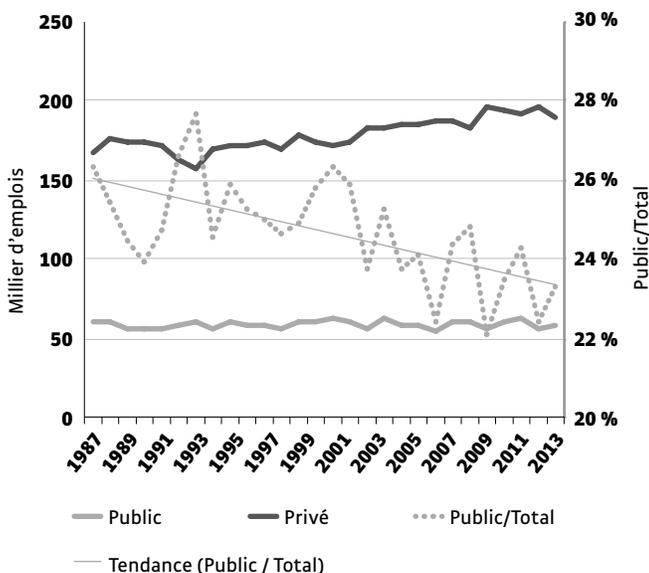
Les deux précédents graphiques (26 et 27) illustrent très bien les dangers d'une telle dépendance. Tous deux présentent des courbes aux ressemblances intéressantes et caractéristiques des régions ressources : pour les deux graphiques, la courbe pleine indique le prix d'une matière première (fer ou cuivre) sur l'échelle de gauche, tandis que la courbe gris pâle reflète la variation annuelle de l'emploi dans le secteur privé pour ces mêmes régions ressources, sur une période de 10 ans. Nous pouvons ainsi constater que les emplois du secteur privé dans ces régions sont extrêmement sensibles aux fluctuations du prix des matières premières, qui furent par ailleurs très importantes au cours de la dernière décennie.

Toutes les régions, même celles qui sont les plus intimement liées au développement d'une seule industrie, connaissent normalement une certaine diversification économique. Au Québec, le secteur manufacturier est parfois venu contribuer à cette diversification, notamment grâce à des programmes gouvernementaux de subventions à la transformation des ressources naturelles *in situ*. On

peut également parler du secteur des services qui est venu répondre aux besoins de la population travailleuse.

Les emplois du secteur public, qui offrent des services directs à la population, de même que les bureaux de fonctionnaires de l'administration qui se trouvent dans ces régions ressources répondent à cette logique de satisfaction des besoins de la population et occupent donc une place spéciale dans cette essentielle diversification économique, puisque les emplois en question ne sont pas soumis aux mêmes conditions d'existence que ceux du secteur privé.

**GRAPHIQUE 28 Emplois des secteurs public et privé et part du secteur public dans l'emploi total pour l'ensemble des régions ressources, 1987-2014**



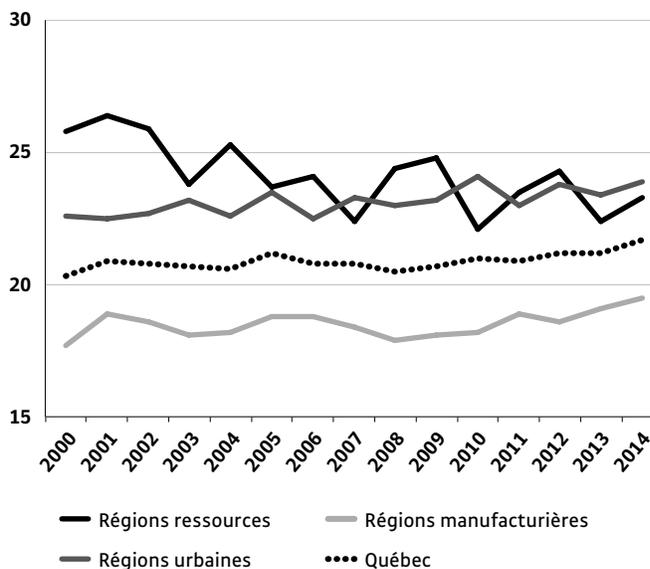
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec. Calculs des auteurs.

En prenant en compte cette importance du secteur public dans le maintien d'un minimum de diversité économique pour les régions ressources, le graphique 28 témoigne d'une tendance inquiétante pour ces dernières. En effet, nous pouvons constater que la courbe représentant la proportion des emplois du secteur public dans les emplois totaux a connu une baisse marquée, étant passée de près de 28 % en 1993 à 22 % en 2013<sup>a</sup>. Cette proportion reste supérieure à celle que l'on retrouve pour le secteur public dans les régions manufacturières, mais elle est moindre que celle observée dans les régions urbaines. Notons qu'en l'an 2000, aucun autre type de région n'avait proportionnellement plus d'employés du secteur public que les régions res-

<sup>a</sup> Les fluctuations importantes de la part des emplois du secteur public dans l'emploi total, en comparaison des courbes équivalentes dans les graphiques précédents, s'expliquent par une marge d'erreur plus grande due à la taille réduite de l'échantillon des régions ressources dans l'*Enquête sur la population active* et à la plus grande variété d'emplois du secteur privé dans celles-ci.

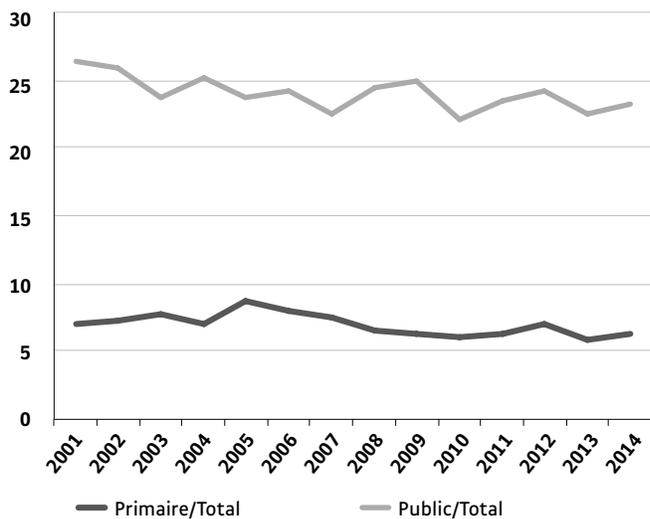
sources. Le graphique 29 illustre cette évolution croisée des données sur l'emploi public dans les régions ressources par rapport aux régions manufacturières et urbaines pour la période 2000-2014. Nous pouvons ainsi constater que les régions ressources sont de plus en plus laissées pour compte au profit des régions entourant les grands centres.

**GRAPHIQUE 29 Emplois publics sur emplois totaux, ensemble du Québec et régions selon le type, 2000-2014 (%)**



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec. Calculs des auteurs.

**GRAPHIQUE 30 Emplois du secteur public et du secteur primaire dans les régions ressources, 2001-2014 (%)**



Source : Statistique Canada, tableau 282-0125. Calculs des auteurs.

Concluons cette section en soulignant, à l'aide du graphique 30, que l'État aurait tout intérêt, s'il a vraiment à

cœur le développement économique de toutes les régions du Québec, à augmenter ses dépenses dans le secteur public plutôt que d'investir dans les ressources naturelles comme le gouvernement provincial actuel s'évertue à le faire. En effet, nous voyons que, malgré leur appellation de régions ressources, celles-ci ne comptent qu'entre 6 % et 8 % d'emplois dans le secteur primaire alors que le secteur public compte près du quart des emplois totaux.

### 3.2 L'impact des dépenses du secteur public sur l'économie régionale, en fonction des multiplicateurs d'entrées-sorties, et le modèle intersectoriel

#### 3.2.1 Calcul des effets multiplicateurs des dépenses d'investissement

Alors que nous avons étudié l'impact des investissements publics dans l'économie, il est intéressant d'analyser les effets sur l'économie des politiques gouvernementales d'austérité et de compression dans le secteur public. Par la suite, nous comparerons les effets multiplicateurs des dépenses dans le secteur public avec ceux des investissements effectués dans les industries du secteur primaire. Cela nous permettra de jauger l'intérêt réel pour l'économie québécoise d'une politique de compressions de l'appareil étatique qui vise à bonifier des programmes extractivistes.

Une étude comparée des effets multiplicateurs des dépenses dans le secteur public et dans le secteur primaire permet de démontrer l'effet multiplicateur supérieur du secteur public par rapport au secteur primaire. Si le secteur primaire permet de stimuler l'économie, on constate en effet que les dollars dépensés dans le secteur public ont plus d'effet sur celle-ci. Nous procéderons à une simulation partielle des impacts sur l'économie locale de la stratégie du gouvernement provincial actuel, lorsqu'il favorise l'extraction des ressources naturelles et les compressions dans le secteur public.

Les multiplicateurs d'entrées-sorties nationaux sont une méthode utilisée pour évaluer les effets directs et indirects sur l'économie<sup>a</sup> d'un « choc »<sup>b</sup> exogène dans la production d'une industrie donnée. On peut ainsi analyser les effets d'une dépense effectuée dans une industrie donnée sur le reste de l'économie. Ces multiplicateurs d'entrées-sorties sont calculés par Statistique Canada et présentent les effets directs, indirects et induits sur dif-

**a** On considère qu'un effet est direct lorsqu'il touche les besoins initiaux d'une industrie : par exemple, pour une industrie minière, les effets sur l'économie de l'extraction du minerai du sol. Les effets indirects sont ceux liés aux industries connexes. Les effets induits mesurent les changements dans la production de biens et services en réponse aux dépenses de consommation induites par les revenus des ménages. Dans le cas de l'industrie minière, le transport du minerai par camion serait, par exemple, un effet indirect dans l'économie tandis que l'achat de café par des employé·e·s du secteur minier serait un effet induit.

**b** Il s'agit des effets de l'ajout ou du retrait d'un dollar dans l'économie.

férentes composantes de l'économie, tels que le PIB ou l'emploi. Notons que les données qui nous permettront de calculer ces multiplicateurs d'entrées-sorties reflètent des activités industrielles de 2010.

Statistique Canada compile les données statistiques des différentes industries selon le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Nous pouvons donc isoler certaines industries par province afin d'établir les multiplicateurs pour le secteur public.

Il existe quatre niveaux d'agrégation qui détaillent les types d'industries :

- agrégation détaillée : compare 234 industries;
- agrégation Lien 1997 : compare 188 industries;
- agrégation Lien 1961 : compare 112 industries;
- agrégation sommaire : compare 35 industries.

Pour réaliser cette analyse nous avons choisi d'utiliser le niveau d'agrégation Lien 1961, puisqu'il inclut l'ensemble des industries nécessaires à notre recherche et qu'un niveau de détail supplémentaire serait inutile<sup>c</sup>. Cette section de l'étude évaluera l'impact sur le PIB et sur l'emploi des dépenses dans les secteurs de l'administration publique, comparativement à celles liées à l'exploitation de matières premières<sup>63</sup>.

Dans cette section, nous utiliserons plusieurs industries telles que définies par le SCIAN pour détailler les composantes du secteur public. Voici les « industries » opérant sur le territoire québécois que nous regrouperons pour définir une industrie dans le secteur public :

- services d'enseignement (sauf les universités) (Code GS611Bo);
- universités (code GS61130);
- hôpitaux (code GS62200);
- établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (code GS62300);
- autres services de l'administration publique fédérale (code GS91100);
- autres services des administrations publiques provinciales et territoriales (code GS91200);
- autres services des administrations publiques municipales (code GS91300);
- autres services des administrations publiques autochtones (code GS91400).

#### Secteur primaire

Quant au secteur primaire, aussi nommé le secteur de l'extraction et exploitation des ressources naturelles, nous le définirons au moyen des industries suivantes, tel que répertoriées par le SCIAN :

- foresterie et exploitation forestière (code BS11300);

**c** Il serait contreproductif d'utiliser le niveau d'agrégation détaillé, qui couvre certaines industries actives en Amérique du Nord, mais inexistantes au Québec. Par exemple, il nous serait inutile de tenter d'avoir des informations pour l'industrie de l'extraction du charbon, inexistante au Québec. Le niveau de détail Lien 1961 nous permet d'observer l'ensemble des industries du secteur primaire et l'ensemble du secteur public de manière satisfaisante.

- pêche, chasse et piégeage (code BS11400);
- extraction de pétrole et de gaz (code BS21100);
- extraction de minerais métalliques (code BS21220);
- extraction de minerais non métalliques (code BS21230).

### 3.2.2 Les impacts sur le PIB

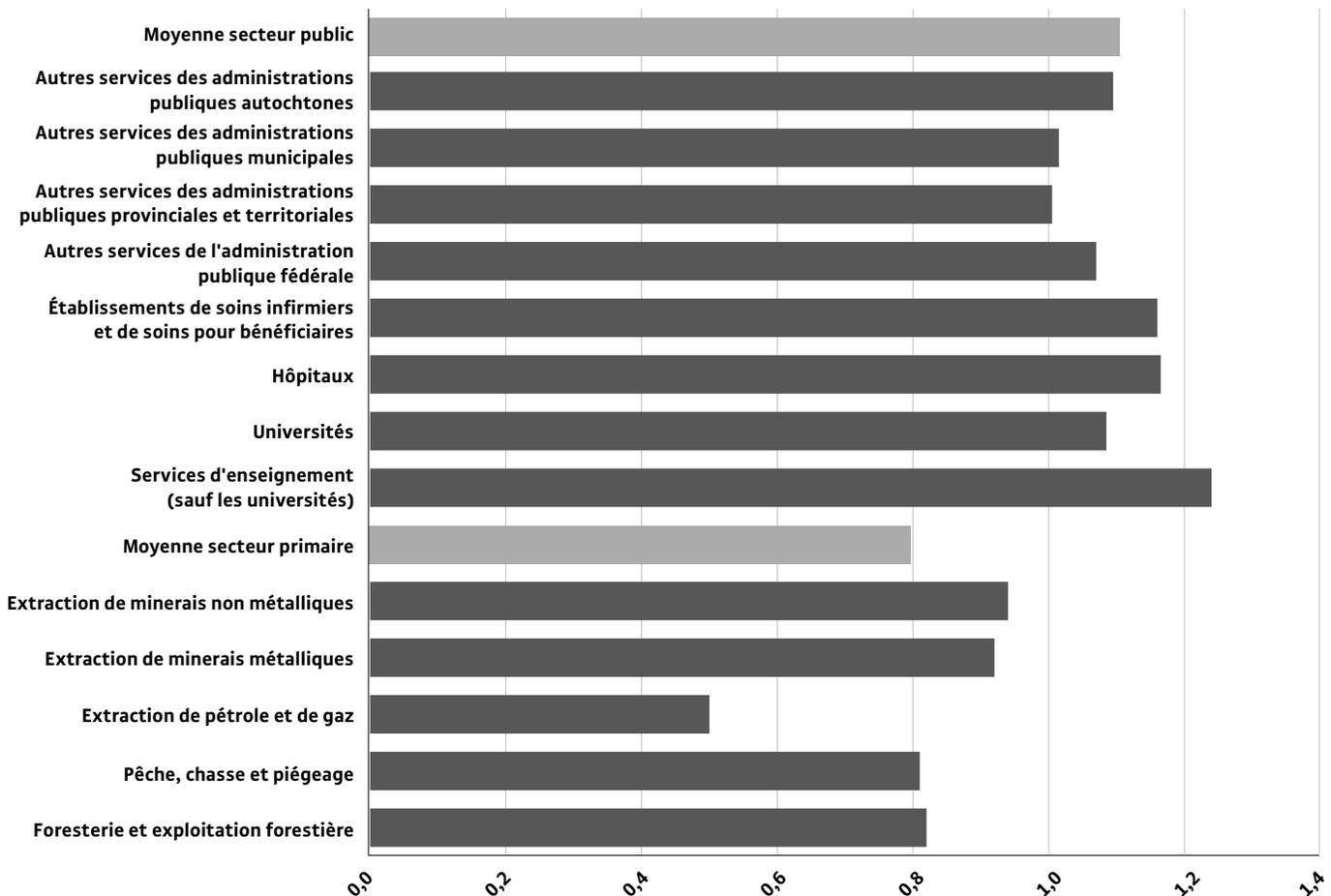
Toutes les industries font des dépenses pour produire des biens ou des services. Une part importante de ces dépenses est comptabilisée en salaires, mais il peut aussi s'agir de dépenses courantes comme l'achat de matériel de bureau ou d'outils permettant l'extraction. Grâce au multiplicateur d'entrées-sorties, on peut faire une estimation de l'impact sur le PIB d'un choc de 1 \$ sur la production des industries primaires comparativement à la même entrée dans les «industries» du secteur public.

Il ressort de notre étude que les impacts des dépenses (ou diminutions de dépenses) dans l'ensemble des industries du secteur public sont plus importants que ceux des

dépenses liées au secteur d'extraction de ressources primaires. Par exemple, alors qu'en moyenne 1 \$ de production dans le secteur public génère une hausse du PIB de base de 1,11 \$ supplémentaire, le même dollar dépensé dans le secteur primaire ne génère qu'une hausse de 0,80 \$ du PIB sur le territoire québécois.

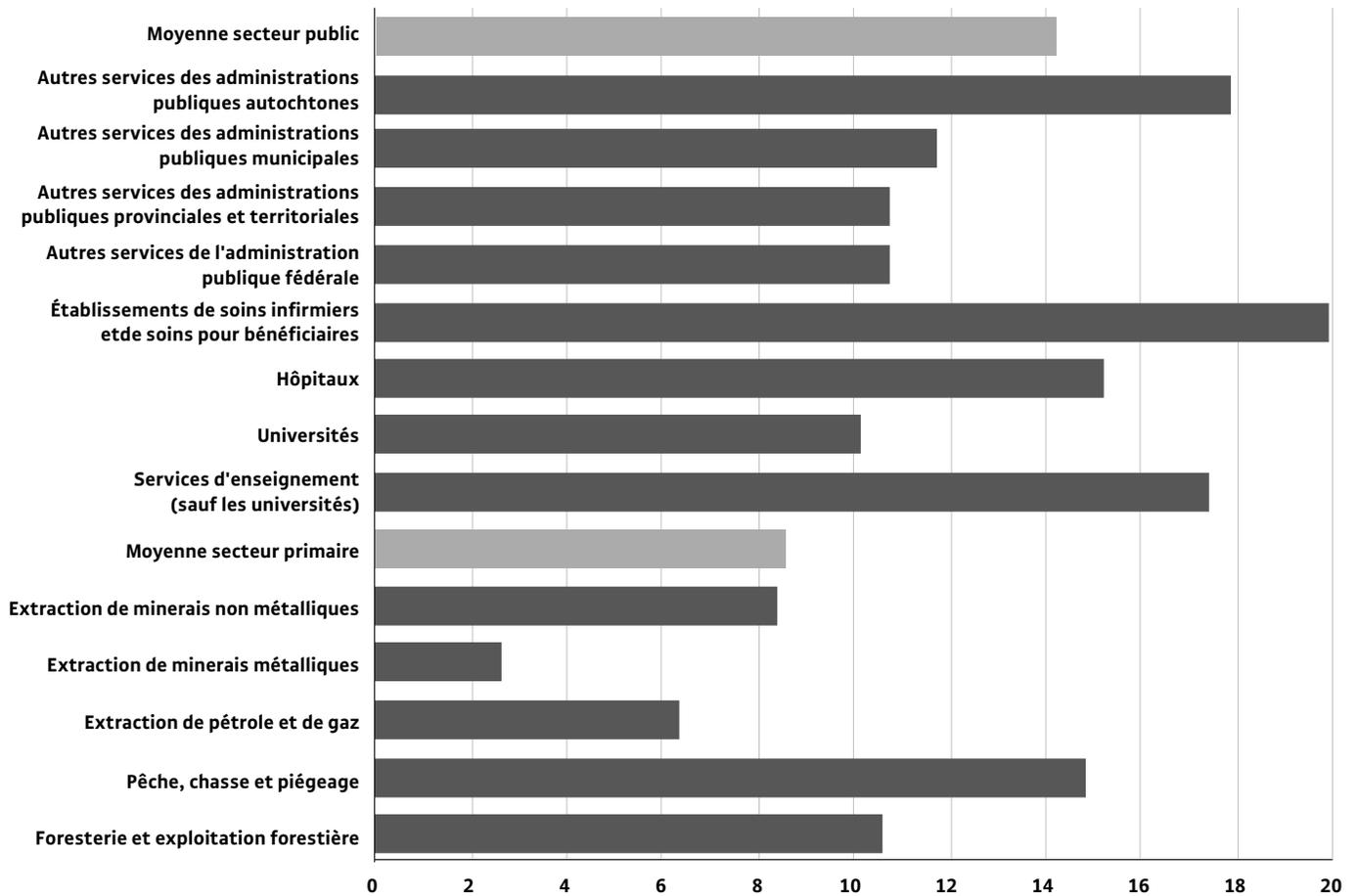
Dans le cadre de cette recherche, nous avons utilisé la table des multiplicateurs de 2010, année suivant la crise financière mondiale. Or, comme nous l'avons vu plus haut<sup>64</sup>, les effets multiplicateurs des dépenses de l'État ont un effet plus élevé lors des périodes de crise que lors des périodes de stabilité économique. Ainsi, les chiffres de la période de 2010 sont probablement plus élevés que la normale à cause du contexte de la crise. C'est pourquoi nous estimons que les résultats des effets multiplicateurs sur le PIB de la production du secteur public sont élevés. Nonobstant cette situation, les effets multiplicateurs de la production du secteur public restent largement supérieurs à ceux du secteur primaire.

GRAPHIQUE 31 Impact direct, indirect et induit à l'intérieur de la province d'un choc exogène de 1 \$ sur le PIB de base



Source : Statistique Canada Division des comptes des industries, *Multiplicateurs d'entrées-sorties provinciaux Québec : 2010*, L961 no. 15f0046xdb, 2010. Calculs des auteurs.

GRAPHIQUE 32 Effet multiplicateurs sur les emplois directs, indirects et induits de la production de 1 M\$ par industrie



Source : Statistique Canada, Division des comptes des industries, *Multiplicateurs d'entrées-sorties provinciaux Québec : 2010*, L961 no. 15fo046xdb, 2010. Calculs des auteurs.

Le graphique 31 illustre les résultats du choc exogène de 1 \$ de production sur le PIB de base au Québec pour les industries du secteur primaire et du secteur public.

On observe que les effets sur le PIB d'un choc exogène de 1 \$ sont plus importants dans le secteur public que dans le secteur primaire, il passe de 1,00 \$ pour les «Autres services des administrations publiques provinciales et territoriales» à 1,24 \$ pour les «Services d'enseignement (sauf les universités)», alors que les effets dans le secteur primaire sont plus variés, passant de 0,50 \$ pour l'«Extraction de pétrole et de gaz» à 0,94 \$ pour l'«Extraction de minerais non métalliques».

Plus concrètement, on peut estimer que les coupes de 689 M\$, annoncées le 26 novembre 2014<sup>65</sup>, qui touchent majoritairement la fonction publique québécoise, auront un impact à la baisse identique sur le PIB d'environ 689 M\$<sup>a</sup>, puisque l'effet multiplicateur est de 1,00 \$.

<sup>a</sup> En utilisant le multiplicateur de l'«industrie» Autres services des administrations publiques provinciales et territoriales.

Toujours à titre d'exemple, de manière plus régionale, les coupes de 350 000 \$ imposées au Cégep de Matane par une mesure d'austérité du gouvernement Couillard<sup>66</sup> auront un impact approximatif à la baisse de 434 000 \$ sur le PIB de la Gaspésie<sup>b</sup> car certains achats peuvent provenir d'autres régions.

Considérant que la hausse ou la baisse du PIB reste un indicateur imparfait, nous ne pouvons pas baser notre analyse uniquement sur cette mesure. Afin de vérifier l'importance des effets d'un choc exogène dans les dépenses de production, regardons maintenant son effet sur l'emploi.

### 3.2.3 L'impact sur l'emploi

Les multiplicateurs d'entrées-sorties nous permettent aussi d'évaluer les effets qu'ont sur l'emploi des dépenses de production de 1 M\$ pour chaque industrie en équivalent temps complet (ETC), calculés ainsi :

<sup>b</sup> En utilisant le multiplicateur de l'«industrie» Services d'enseignement (sauf les universités).

L'estimation du nombre d'emplois distingue deux principales catégories d'emploi, à savoir les emplois salariés et les emplois occupés par des travailleurs autonomes (incluant les travailleurs familiaux non rémunérés). Les emplois des employés sont convertis en nombre d'emplois équivalents au temps plein. Cette conversion est en fonction du nombre moyen d'heures travaillées dans les emplois à temps plein soit dans les secteurs des entreprises ou des administrations publiques<sup>67</sup>.

À l'image du calcul des effets d'un choc exogène sur le PIB, nous avons décidé d'appliquer une estimation de 1 M\$ de production sur les emplois directs, indirects et induits au Québec. Le graphique 32 nous montre les effets sur l'emploi en ETC d'un choc exogène de 1 M\$ de production dans les industries du secteur public et du secteur primaire : on remarque qu'en moyenne, pour chaque million de dollars dépensés, une plus grande quantité d'emplois sont créés dans les services publics, soit 14,22 emplois contre 8,57 emplois dans le secteur primaire. Par exemple, 1 M\$ de dépenses permet la création de 19,93 emplois dans les « établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes », tandis qu'il en crée 14,82 dans l'industrie de « la pêche, la chasse et le piégeage ». Dans le secteur public, l'industrie qui crée le moins d'emplois par millions de dollars dépensés est l'« industrie universitaire » avec 10,13 emplois. Dans le secteur primaire, c'est l'industrie de l'extraction de minerais métalliques avec 2,64 emplois. Cette situation n'est pas particulièrement surprenante puisque les dépenses du secteur public se répartissent plus en salaires qu'en dépenses pour des actifs ou des produits, comme c'est le cas dans le secteur primaire.

Si l'on reprend nos exemples sur la fonction publique et le Cégep de Matane, nous pouvons déduire que les coupes de 689 M\$ apportées à la fonction publique auront un impact approximatif à la baisse de 7 427 emplois à travers le Québec. Les coupes de 350 000 \$ imposées au Cégep de Matane auront, elles, un effet à la baisse d'approximativement 6,1 emplois perdus, essentiellement en Gaspésie.

Bien sûr, les salaires ne sont pas nécessairement comparables d'une industrie à l'autre, et on peut supposer que les emplois en extraction minière sont mieux payés que ceux dans les services assurés par les « Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes ». L'examen qui suit des retours en impôts et en taxes pour le gouvernement démontre toutefois que, malgré des emplois qui sont parfois moins payants dans le secteur public, le retour à la communauté sous forme de taxes et d'impôts est plus important pour le secteur public que pour le secteur primaire.

### 3.2.4 Le modèle d'Analyse intersectorielle du Québec

Un peu à l'image des multiplicateurs d'entrées-sorties de Statistique Canada, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) produit un modèle intersectoriel qui permet de

« simuler les effets de certains changements réels, anticipés ou hypothétiques relatifs à l'économie québécoise<sup>68</sup> ».

Le modèle intersectoriel du Québec s'appuie sur les tableaux d'entrées-sorties du Québec qui comportent des données très détaillées relatives aux échanges de biens et services entre les agents économiques. Il montre les relations entre les secteurs en indiquant, pour chacune des catégories de biens et services dites catégories de transactions, ceux qui les utilisent et ceux qui les produisent<sup>69</sup>.

Les prochains graphiques émergent donc de ce modèle. Veuillez noter qu'à l'image des derniers comparatifs avec le modèle des multiplicateurs d'entrées-sorties de Statistique Canada, nous avons comparé les effets sur l'économie de dépenses dans le secteur public en regard de dépenses dans le secteur primaire. De plus, il est important de noter que les données permettant de bâtir le modèle intersectoriel de l'ISQ proviennent des activités par industrie de 2010.

Pour mener à bien notre comparaison, nous avons utilisé le niveau d'agrégation S qui inclut pour le secteur primaire les industries suivantes :

- industries de la foresterie et de l'exploitation forestière;
- industries de la pêche, de la chasse et du piégeage;
- industries de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz.

Nous les avons comparées à l'« industrie » du secteur public, qui inclut les activités suivantes<sup>70</sup> :

- établissements publics d'enseignement primaire et secondaire;
- établissements publics d'enseignement collégial;
- universités;
- autres établissements publics d'enseignement;
- hôpitaux;
- établissements publics de soins pour bénéficiaires internes;
- services de défense;
- autres services d'administration fédérale;
- autres services d'administration provinciale;
- autres services d'administration locale;
- autres services d'administration autochtone.

Il s'agit donc de la vaste majorité des activités des différents paliers gouvernementaux au Québec.

### 3.2.5 Les taxes et impôts

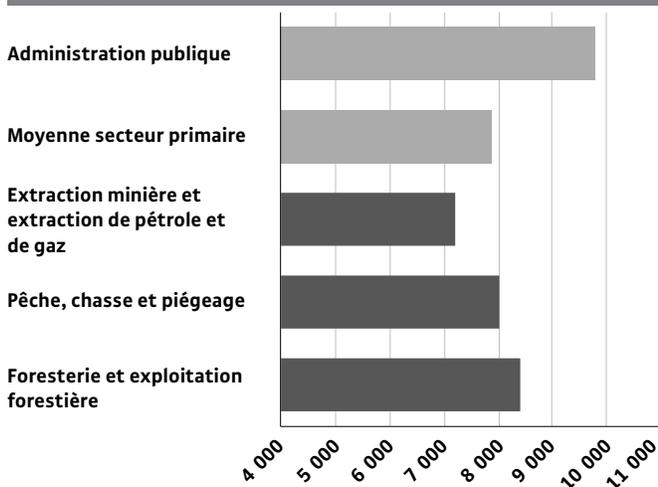
Le modèle permet de simuler les effets sur les impôts et taxes des dépenses selon les industries. Le graphique 33 présente les effets sur les impôts et taxes en milliers de dollars d'une dépense de 100 M\$ supplémentaire, selon les industries.

Les résultats du graphique incluent l'ensemble des impôts sur salaire et traitement, les taxes de vente, les taxes spécifiques, les taxes et droits d'accise ainsi que les taxes indirectes pour les gouvernements du Québec et du Canada. Cependant, ils n'incluent pas les mesures de parafiscalité telles que la cotisation à la Régie des rentes du Québec (RRQ), au Fonds

Service Santé (FSS), à la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST), au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) ou l'assurance-emploi.

Les résultats nous montrent que le retour en taxes et impôts d'une dépense de 100 M\$ est plus élevé pour le secteur public que pour l'ensemble du secteur primaire. En effet, cette dépense génère en moyenne près de 9,8 M\$ pour les gouvernements par le biais des taxes et impôts dans ce secteur. Comparativement, les mêmes dépenses de 100 M\$ ne rapportent que 8,4 M\$ en taxes et impôts pour l'industrie de la foresterie, 8 M\$ pour l'industrie de la pêche, de la chasse et du piégeage, et 7,2 M\$ pour le secteur de l'extraction minière et du pétrole et gaz.

GRAPHIQUE 33 Effet de 100 M\$ de production sur les taxes et impôts provincial et fédéral (milliers de \$)



Source : ISQ, *Modèle intersectoriel du Québec, agrégation S, SECT802-R1, SECT803-R1, SECT804-R1, SECT805-R1, SECT841-R1*. Calculs des auteurs.

On remarque un portrait différent pour ce qui est des subventions accordées selon les divers secteurs. Notons que les subventions dans ce modèle sont définies ainsi :

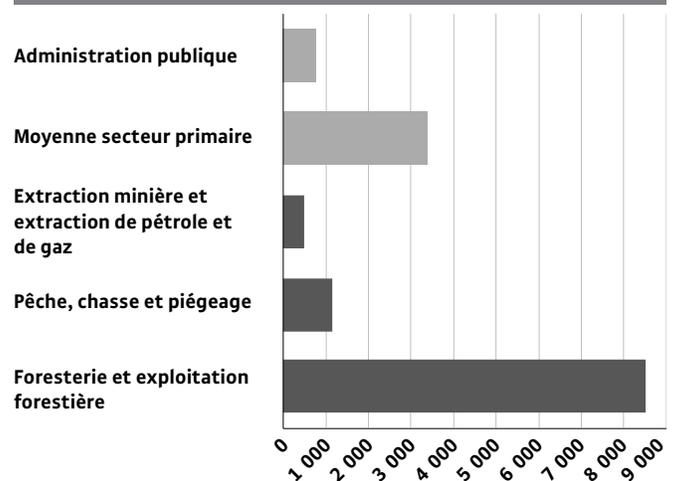
Les subventions sont des transferts unilatéraux que font les gouvernements vers les entreprises. Le modèle intersectoriel estime deux types de subventions : les subventions sur la production et les subventions sur les produits. Les subventions sur la production concernent les facteurs primaires et les activités particulières de certains secteurs d'activité. On peut penser ici aux crédits d'impôt sur l'emploi ou aux incitatifs fiscaux visant la diminution de l'émission des gaz à effet de serre. Les autres subventions estimées par le modèle sont celles qui s'appliquent en fonction de l'utilisation ou de la production de certains types de biens et services particuliers, par exemple le transport en commun<sup>71</sup>.

Le graphique 34 montre les impacts d'une dépense de 100 M\$ sur l'augmentation des subventions accordées en milliers de dollars selon les industries.

On remarque que cette fois, ce sont les industries de la foresterie et de l'exploitation forestière qui demandent une

plus grande part des subventions avec 8,5 M\$ par tranche de 100 M\$ de dépenses, suivie par l'industrie des activités de la pêche, de la chasse et du piégeage avec 1,1 M\$. Le secteur public demande 776 000 \$<sup>a</sup>, tandis que c'est l'industrie de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et gaz qui demande une moindre part de subventions avec 501 000 \$ par tranche de 100 M\$.

GRAPHIQUE 34 Subvention par secteur pour chaque 100 M\$ de production supplémentaire (milliers de \$)



Source : ISQ, *Modèle intersectoriel du Québec, agrégation S, SECT802-R1, SECT803-R1, SECT804-R1, SECT805-R1, SECT841-R1*. Calculs des auteurs.

Bien sûr, le rôle de la subvention se définit par une aide à l'implantation d'une industrie dans l'économie. En ce sens, le rôle de l'État est primordial et devrait favoriser la diversité économique, plus particulièrement en région ressources. Cela dit, on voit que pour l'État le retour en taxes et impôts moins les subventions est plus grand en ce qui concerne les subventions au secteur public que celles accordées au secteur primaire. L'État aurait donc tout intérêt à stimuler et à diversifier les économies des régions ressources par un meilleur financement des industries liées au secteur public.

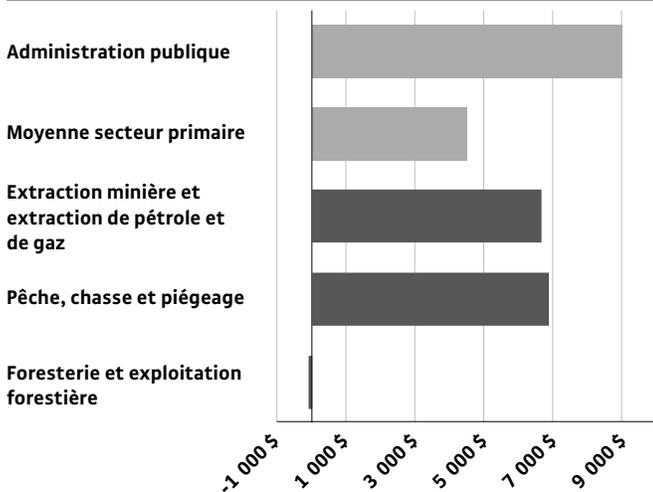
Lorsque l'on soustrait les subventions offertes par les différents paliers de gouvernements aux taxes et impôts reçus par ces mêmes gouvernements, on remarque que, pour des dépenses supplémentaires de 100 M\$, le secteur public a un retour en taxes plus important que les autres industries. En effet, comme le montre le graphique 35, le secteur public rapporte plus de 9 M\$ tandis que le secteur primaire rapporte en moyenne près de 4,5 M\$. Fait à noter, l'industrie de

<sup>a</sup> Bien qu'il puisse apparaître étonnant que le secteur public reçoive des subventions puisque c'est l'État qui finance ces activités, il faut garder à l'esprit que l'ensemble du secteur déborde la seule fonction publique. Par exemple, certaines institutions, comme des cégeps ou des universités, peuvent recevoir des subventions pour des projets spécifiques. Voir par exemple : <http://cegepsheerbrooke.qc.ca/fr/nouvelles/le-cegep-de-sheerbrooke-recoit-une-subvention-de-105-000-pour-l-achat-outils-et-instruments>.

la foresterie et de l'exploitation forestière reçoit plus de subventions qu'elle ne permet de retour en taxes et impôts.

Si nous reprenons les exemples déjà cités de coupes dans la fonction publique, celles-ci représentent une économie de dépenses pour le gouvernement de 689 M\$ qui se traduit aussi par une baisse de revenus en taxes (après subvention)

**GRAPHIQUE 35** Différence entre les retours en taxes et impôts et les subventions lors de la production de 100 M\$ par industrie (en milliers \$)



Source : ISQ, *Modèle intersectoriel du Québec, agrégation S, SECT802-R1, SECT803-R1, SECT804-R1, SECT805-R1, SECT841-R1*. Calculs des auteurs.

de 62 M\$ pour les gouvernements provincial et fédéral. D'autre part, les économies de 350 000 \$ réalisées au Cégep de Matane représentent aussi une baisse de revenus en taxes et impôts (après subvention) de 31 500 \$<sup>a</sup>.

Comme nous l'avons vu, les dépenses du secteur public sont loin de représenter un gaspillage de ressources, mais plutôt des investissements dans l'économie. Le secteur public ne se limite pas au rôle de fournir des services de base : il participe activement à l'économie québécoise. Ce que les indicateurs provenant du modèle des entrées-sorties de Statistique Canada et le modèle d'analyse intersectorielle de l'ISQ nous montrent, c'est que les dépenses dans le secteur public ont un effet plus bénéfique sur l'économie – tant pour le PIB et l'emploi que pour les taxes et les impôts – que n'ont les dépenses ciblant le secteur primaire. Cette réalité participe à soutenir une économie régionale forte et diversifiée, particulièrement en périodes de crise économique et de relance.

a En utilisant l'industrie « administration publique ».

## Conclusion

---

Dans la présente étude, nous avons démontré qu'en périodes de crise et de reprise économique, il vaut mieux utiliser les ressources de l'État dans les régions ressources que de proposer des politiques d'austérité, afin d'en faciliter la relance économique. Nous avons vu à quel point le secteur public a un poids important dans l'économie du Québec, tant du côté des emplois que du PIB, et comment la stabilité des dépenses et des emplois du secteur public favorise la stabilité générale de l'économie. Enfin, nous avons rappelé comment l'État est un acteur fondamental dans l'amélioration de l'accès à l'emploi pour les femmes et les personnes s'identifiant comme membres d'une minorité visible.

Nous savons que les gouvernements du Québec et du Canada tentent actuellement d'atteindre le déficit zéro le plus rapidement possible. Or, les données sont probantes : les mesures d'austérité et de compressions dans les services publics, qui visent notamment à offrir des allègements fiscaux aux entreprises, minent la relance économique au lieu de la stimuler. En contrepartie, l'investissement public dans les services à la population reste une des manières les plus sûres et efficaces de générer de la richesse et des emplois dans toutes les régions du Québec, tout en réduisant l'amplitude des turbulences économiques en période de crise. L'État québécois aurait donc tout intérêt à élaborer dès maintenant une stratégie de création d'emplois publics en région, soit par la création de nouveaux postes sur place, par exemple dans les cégeps et dans les autres services publics ou par le transfert de bureaux de fonctionnaires des régions urbaines vers les régions plus éloignées des grands centres.



## Lexique

### Austérité

Variété de mesures fiscales et budgétaires qui visent à réduire les dépenses de l'État, généralement pour lui permettre d'atteindre l'équilibre budgétaire.

### Contra-cyclique

Politique budgétaire qui consiste pour un État à investir en période de ralentissement économique et à épargner en période de forte croissance.

### Cyclique

Qui se rapporte à un cycle périodique et qui se reproduit à intervalle régulier. En économie, on considère que l'économie suit un cycle de croissance et de ralentissement.

### Demande globale

Ensemble de la demande de biens et de services dans l'économie. Cette demande provient aussi bien du secteur public que du secteur privé (consommateurs et entreprises), à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

### Dépenses courantes du secteur public

Dépenses générales de l'État qui incluent les salaires de fonctionnement de l'administration étatique ainsi que le paiement effectué au service de la dette. Elles sont dénommées « dépenses de consommation finale des administrations publiques » dans les documents de Statistique Canada.

### Dépenses d'investissement du secteur public

Dépenses d'investissement qui se rapportent à des biens. Dans le cas d'un État, on parle généralement d'infrastructures, telles que des routes ou des bâtiments ainsi que des machines et du matériel (meubles, véhicules, machines de bureau, logiciels, etc.). Elles sont dénommées « dépenses de formation brute de capital fixe des administrations publiques » dans les documents de Statistique Canada.

### Exogène (choc)

Qui est issu d'une cause externe. Dans le cas des multiplicateurs entrées-sorties, on parle des effets de l'ajout ou du retrait de différentes sommes, par exemple 1 M\$, sur l'ensemble de l'économie.

### Extractivisme

Modèle économique qui consiste à retirer des ressources (minérales, pétrolifères, agricoles, animales, sylvicoles, etc.) du milieu naturel et à les vendre sur les marchés internationaux. L'État, par la perception de redevances ou par l'effet de retombées locales, bénéficie de ce modèle économique, même s'il n'est pas forcément l'acteur central de l'activité extractive. Il subit toutefois une grande partie des externalités (pollution, remise en état des sites d'extraction, etc.) générées par les activités d'extraction.

### Plafond de verre

Expression qui désigne la difficulté pour les femmes et les minorités d'atteindre les postes de direction dans leur milieu de travail.

### Produit intérieur brut (PIB)

Somme de la production de biens et de services à l'intérieur d'un État durant une période donnée. Lorsque celui-ci diminue, l'économie est dite en récession. Il arrive parfois que l'augmentation du PIB se réduise beaucoup, sans devenir négative. L'économie est alors en ralentissement. La mesure du PIB ne permet pas de faire la distinction entre les différents modes de création de la richesse. À titre d'exemple un peu loufoque, une personne qui serait payée pour creuser un trou avec une grue mécanique pour ensuite le remplir ferait augmenter le PIB à travers son activité économique.

### Régions manufacturières

Pour les fins de cette études, les régions manufacturières sont les suivantes : Chaudière-Appalaches, Centre du Québec, Estrie, Montérégie, Lanaudière, Laurentides, Mauricie, Saguenay-Lac-St-Jean.

### Régions ressources

Pour les fins de cette études, les régions ressources sont les suivantes : Côte-Nord et Nord-du-Québec, Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

### Régions urbaines

Pour les fins de cette études, les régions urbaines sont les suivantes : Montréal, la ville de Québec, Laval et Outaouais.

### Service de la dette

Le service de la dette est la somme annuelle des intérêts qu'un emprunteur doit payer ou ajouter à sa dette afin d'honorer ses engagements envers ses créanciers.



## Notes

- 1 M. Bernier. À RDI Économie. 22 avril 2015 <http://ici.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/7276645#>
- 2 Ici.radio-canada.ca, « Pacte fiscal : vives réactions dans l'Est », <http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2014/11/05/006-pacte-fiscal-reactions-est-du-quebec.shtml>
- 3 FOURNIER, J. et G. GAGNÉ, « Déplacer les populations pauvres ; le Conseil du patronat soulève la colère en région », *Le Soleil*, 30 janvier 2015, <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/les-regions/201501/30/01-4839993-deplacer-les-populations-pauvres-le-conseil-du-patronat-souleve-la-colere-en-region.php>.
- 4 GIGNAC, Renaud. et Philippe HURTEAU, « Mesurer le progrès social : vers des alternatives au PIB », IRIS, AOÛT 2011, 20p.
- 5 PINCH, P.L. et A. PATTERSON, « Public Sector Restructuring and Regional Development. The Impact of Compulsory Competitive Tendering in the UK, *Regional Studies*, 34 :3, 265-275 », 2000.
- 6 WISEMAN, M., R.A. GORDON et J. TOBIN, « Public Employment as Fiscal Policy », *Brookings Papers on Economic Activity*, vol. 1976, n° 1, 1976, p. 67.
- 7 *Ibid.*, p. 68-69 (traduction libre).
- 8 LAGRAVINESE, R., « Regional Resilience and rising gaps North-South : the case of Italy », Department of Economics, Roma Tre University, juin 2014, p. 13, [En ligne]. <[http://www.grupposervizioambiente.it/aisre\\_sito/doc/papers/Lagravinese%20AISRE2014.pdf](http://www.grupposervizioambiente.it/aisre_sito/doc/papers/Lagravinese%20AISRE2014.pdf)>.
- 9 LACOURSIÈRE, Ariane. « Les oubliés de Huntingdon : Le tiers-monde du Québec », *La Presse*, 22 décembre 2014, <http://www.lapresse.ca/actualites/national/201412/22/01-4830288-les-oublies-de-huntingdon-le-tiers-monde-du-quebec.php>, publié le 22 décembre 2014 à 09h16 | Mis à jour le 4 février 2015 à 12h45.
- 10 LAGRAVINESE, R., « Regional Resilience and rising gaps North-South : the case of Italy », *op. cit.*
- 11 *Ibid.*, p. 11.
- 12 DAVIES, S., « Regional resilience in the 2008-2010 downturn : comparative evidence from European countries », *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, vol. 4, n° 3, novembre 2011, p. 370.
- 13 *Ibid.*, p. 380.
- 14 DAVIES, S., « Regional resilience in the 2008-2010 downturn », *art. cit.*, p. 370.
- 15 *Ibid.*, p. 373.
- 16 *Ibid.*, p. 377.
- 17 FORTIN, Pierre. « Avant tout, la politique budgétaire doit soutenir la reprise », *Télescope*, vol. 20, n° 1, 2014, p. 105-127, [www.telescope.enap.ca/Telescope/docs/Index/Vol\\_20\\_no\\_1/Telv20\\_no1\\_Fortin.pdf](http://www.telescope.enap.ca/Telescope/docs/Index/Vol_20_no_1/Telv20_no1_Fortin.pdf), p. 122.
- 18 *Idem.*
- 19 *Ibid.*, p. 124.
- 20 PINEAULT, Éric, *Portrait de la surépargne des entreprises au Québec et au Canada*, IRIS, janvier 2015.
- 21 STANFORD, Jim, *The progressive economic forum*, 27 janvier 2011, site web : <http://www.progressive-economics.ca/2011/01/27/how-corporate-tax-cuts-can-actually-destroy-jobs/> (consulté le 4 mai 2015).
- 22 *Ibid.*, p. 378.
- 23 Ici.radio-canada.ca, « Pacte fiscal : vives réactions dans l'Est », <http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2014/11/05/006-pacte-fiscal-reactions-est-du-quebec.shtml>.
- 24 PINCH, P.L. et A. PATTERSON, « Public Sector Restructuring and Regional Development. The Impact of Compulsory Competitive Tendering in the UK, *Regional Studies*, 34 :3, 265-275 », 2000.
- 25 *Ibid.*, p. 7.
- 26 *Ibid.*, p. 12.
- 27 FAGGIO, G., « Relocation of Public Sector Workers : Evaluating a Place-based Policy », 0155, Spatial Economics Research Centre, LSE, 2014, p. 6, [En ligne]. <<https://ideas.repec.org/p/cep/sercdp/0155.html>>. (consulté le 25 mars 2015).
- 28 *Idem.*
- 29 *Ibid.*, p. 11.
- 30 *Ibid.*, p. 6.
- 31 *Ibid.*, p. 12.
- 32 *Ibid.*, p. 3.
- 33 LeGOFF, Philippe, « Délocalisation des fonctionnaires fédéraux vers les régions », Division de l'économie du Service d'information et de recherche parlementaires du Canada, 31 mars 2006, 19 p.
- 34 *Ibid.*, p. 2.
- 35 *Ibid.*, p. 4.
- 36 *Ibid.*, p. 6.
- 37 *Ibid.*
- 38 PRINCE, David. « Virage à 180 degrés pour Rouyn-Noranda », *La Frontière*, 73<sup>e</sup> année, n° 8, le 3 juillet 2009, p. 24.
- 39 LORD, Simon. « Les centres d'appels, c'est 4500 emplois au Québec », *Argent*, 15 juillet 2011, <http://argent.canoe.ca/nouvelles/affaires/les-centres-dappels-cest-4500-emplois-au-quebec-15072011>.
- 40 HAROUN, Thierry. « Revenu Québec : 30 nouveaux emplois à Chandler », *Graffici.ca*, <http://www.graffici.ca/dossiers/revenu-quebec-30-nouveaux-emplois-chandler-1072/>.
- 41 GAGNOL, L. et J.-A. HÉRAUD, « Impact économique régional d'un pôle universitaire : application au cas strasbourgeois », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2001/4 octobre, p. 581-604.
- 42 *Ibid.*, p. 593.

- 43 *Ibid.*, p. 597.
- 44 MARTIN, Ron. « Regional economic resilience, hysteresis and recessionary shocks », *Journal of Economic Geography*, vol. 12, n° 1, janvier 2012, p. 1-32.
- 45 *Ibid.*, p. 6.
- 46 *Ibid.*, p. 11, traduction libre.
- 47 MARTIN, Ron. « Regional economic resilience, hysteresis and recessionary shocks », *art. cit.*, p. 14.
- 48 *Ibid.*, p. 8.
- 49 *Ibid.*, p. 17.
- 50 GIGNAC, Renaud, *Mesurer le progrès social : vers des alternatives au PIB*, IRIS, août 2011. 22 pages.
- 51 COUTURIER, Eve-Lyne et Simon TREMBLAY-PEPIN, *Les mesures d'austérité et les femmes : analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008*, IRIS, mars 2015, 55 p.
- 52 Secrétariat du Conseil du Trésor du Québec. *L'effectif de la fonction publique du Québec*, Gouvernement du Québec, 2014, p. 90.
- 53 *Ibid.*, p. 78.
- 54 STATISTIQUE CANADA, « Immigration et diversité ethno-culturelle au Canada : Enquête nationale auprès des ménages, 2011 », document analytique, 2013, p. 16.
- 55 EID, Paul, « Mesurer la discrimination à l'embauche subie par les minorités racisées : résultats d'un "testing" mené dans le grand Montréal », Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, mai 2012, p. 7.
- 56 STATISTIQUE CANADA, *Recensement de la population de 2006*, Produit no 97-564-XCB2006006, 2006.
- 57 Québec, *L'effectif de la fonction publique du Québec 2012-2013 : analyse comparative des cinq dernières années*, 2014, p. 6.
- 58 Selon le *Portrait économique des régions du Québec 2014*, Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.
- 59 Institut de la statistique du Québec (ISQ), « Profils statistiques par région et MRC géographiques ». En ligne : [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region\\_oo/region\\_oo.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_oo/region_oo.htm), consulté le 4 mai 2015.
- 60 *Ibid.*
- 61 Pour plus de détails, voir la note du 14 avril 2014 de l'IRIS, par SCHEPPER, Bertrand et Eve-Lyne COUTURIER, *Les politiques industrielles au Québec et au Canada*, IRIS, 12 p.
- 62 Institut de la statistique du Québec (ISQ), « Profils statistiques par région et MRC géographiques ». En ligne [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region\\_oo/region\\_oo.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_oo/region_oo.htm), (consulté le 4 mai 2015).
- 63 Édition 2010.
- 64 FORTIN, Pierre. « Avant tout, la politique budgétaire doit soutenir la reprise », *Télescope*, vol. 20, n° 1, p. 105-127, 2014, [www.telescope.enap.ca/Telescope/docs/Index/Vol\\_20\\_no\\_1/Telv20\\_no1\\_Fortin.pdf](http://www.telescope.enap.ca/Telescope/docs/Index/Vol_20_no_1/Telv20_no1_Fortin.pdf).
- 65 DUTRISAC, Robert, « Coiteux annonce "l'État du XXI<sup>e</sup> siècle" » : La transformation passe par la réduction des effectifs de la fonction publique », *Le Devoir*, 26 novembre 2014 <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/424971/coiteux-annonce-l-etat-du-xxie-siecle>; Radio-Canada, « Compressions : une autre année difficile pour les cégeps », <http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2015/01/19/009-est-cegep-deficit.shtml>; DRAPEAU, David, « Le Cégep de Matane dénonce les récentes compressions budgétaires », *INFO AMQUI*, <http://amqui.rougefm.ca/info-amqui/2014/11/20/le-cegep-de-matane-denonce-les-recentes-compressions-budgetaires>.
- 66 NGUYEN, Minh, « Observatoire des conséquences des mesures d'austérité 2014-2015 », Document de travail, IRIS, avril 2015, 49 p.
- 67 STATISTIQUE CANADA, DIVISION DES COMPTES DES INDUSTRIES, *Multiplicateurs d'entrées-sorties provinciaux, 2010 : notes*, no. 15f0046xdb, 2010.
- 68 ISQ, *Étude d'impact économique*, <http://www.stat.gouv.qc.ca/produits-services/etudes-impact-economique.html>.
- 69 *Idem.*
- 70 ISQ, *Liste des questionnaires et des annexes, version 2011*
- 71 ISQ, *Le modèle intersectoriel du Québec : Fonctionnement et application, Édition 2013*, p. 28.





# IRIS

**Institut de recherche  
et d'informations  
socio-économiques**

L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), un institut de recherche indépendant et progressiste, a été fondé à l'automne 2000. Son équipe de chercheur-e-s se positionne sur les grands enjeux socio-économiques de l'heure et offre ses services aux groupes communautaires et aux syndicats pour des projets de recherche spécifiques.

**Institut de recherche et d'informations socio-économiques**

1710, rue Beaudry, bureau 3.4, Montréal (Québec) H2L 3E7

514 789-2409 · [www.iris-recherche.qc.ca](http://www.iris-recherche.qc.ca)